

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 185. — 7 MARS 1964

ELECTIONS CANTONALES



LE PROGRAMME DES CANDIDATS DU P. S. U.

par Edouard DEPREUX
Secrétaire national du Parti

(Page 3)

●

Les rapports (Massé et Toutée) et l'injustice sociale

par M. RUNGIS

(Page 5)

EXCLUSIF

*“ Je veux persuader
les ouvriers que le
théâtre n'est pas ennuyeux. ”*

(Interview de Roger PLANCHON, pages 6 et 7, par Dominique Laury et
Jean-Jacques Vernon.)

Une tempête dans un verre d'eau

Le dimanche 16 février s'est tenu à Tarbes le congrès départemental de la « Gauche démocratique » groupant radicaux et socialistes S.F.I.O.

Qu'est-ce exactement que cette « Gauche démocratique » ? M. René Billères, député radical nous l'apprend : « Ce n'est pas un cartel électoral passager, une alliance de partis, ce n'est pas un parti nouveau, ni une fusion de tendances. Nous restons fidèles à nos doctrines respectives mais nous avons compris la nécessité impérieuse de créer une association étroite et ouverte à tous les démocrates pour donner à la République un parti et une majorité de gouvernement. Cette association ne sera pas un résidu d'entente, elle sera permanente, structurée et organique. Nous ne négocierons avec aucun parti des questions de programme, de candidatures, car nous ne désirons pas abandonner nos convictions et notre programme pour satisfaire des besoins de regroupement ou des tendances idéologiques. »

On ne voit pas très clair dans la rhétorique ou plutôt le pathos de l'ancien ministre de l'Education nationale. Voulant prévenir les critiques contre cette initiative de « Gauche démocratique », M. Billères nous explique : « Au sommet des partis nous constatons qu'il existe des routines, des questions de personnes qui freinent, modifient fréquemment les meilleures intentions. Nous voulons commencer par la base afin d'entraîner l'adhésion de tous les républicains qui comprennent la nécessité d'une rénovation de la politique. »

En 1953, à l'occasion d'une élection cantonale, le candidat de la nouvelle Gauche proclamait sur une affiche électorale : « Stop à la décadence » et marquait sa volonté de renouveau. Dans son journal, la Fédération S.F.I.O. tournait en ridicule cette vision des choses.

Bien entendu on vota « Oui » en 1958 et plus tard, M. Billères assurait qu'on pouvait voter la constitution gaulliste car elle était républicaine, comme chacun sait. M. Baratgin, sénateur, affirmait au Conseil général dont il est le président, en parlant de qui vous savez : « Cet homme est républicain ». La S.F.I.O., à Tarbes, lors des élections municipales, tenta de faire, comme en beaucoup d'endroits, une liste commune avec l'U.N.R. L'opération échoua sur le dosage des candidats.

Dans l'immédiat, cette volonté de renouveau s'est manifestée par des candidatures communes aux prochaines élections cantonales c'est-à-dire des conseillers sortants. Parmi ces derniers se trouvent les plus typiques « caciques » de chef-lieu de canton qu'il soit possible d'imaginer.

Radicaux et S.F.I.O. d'ici n'ont pas compris la leçon des dernières élections législatives où déjà une entente explicite existait entre les deux formations. M. Billères Mareel, S.F.I.O., devait être élu au second tour dans sa circonscription. Hélas, beaucoup d'hommes de gauche après un drame de conscience ne purent se décider à voter pour celui qui avait été élu, en 1953, par les voix de droite, maire de Tarbes, sous la protection des C.R.S., et le candidat U.N.R. fut élu.

Il est facile de dire : oublions les querelles du passé. Encore faut-il que cet oubli puisse faciliter la renaissance de la gauche et non l'entraver. La Gauche démocratique des Hautes-Pyrénées : une tempête dans un verre d'eau.

Rectificatif

Pour les nécessités de la mise en page, nous avons raccourci l'en-tête de la page 2 sur « Brest : Manifestation unie des syndicats ouvriers et paysans », parue la semaine dernière.

Nos camarades du Finistère se sont émus de la coupe faite à l'article de P. Trémintin.

Nous donnons ci-dessous le paragraphe mis en question :

« Evidemment, nous ne devons pas prendre nos désirs pour des réalités, comme l'ont déjà fait certains à propos de manifestations de paysans bretons il y a quelques années, et, d'après ce qui vient de se passer, imaginer une évolution rapide des esprits qui bouleverserait la situation politique en Bretagne, qui a été jusqu'ici un des bastions de la réaction. Il reste encore beaucoup à faire pour les militants socialistes, en particulier pour ceux du P.S.U., qui ont cependant l'avantage de se trouver à la fois dans toutes les organisations syndicales, celles des villes comme celles de la campagne, et qui pourront ainsi faciliter l'union de tous les travailleurs, pour leur bien commun. »

Journée agricole du Centre d'études socialistes de l'Isère

Cinquante personnes intéressées par les problèmes ruraux ont suivi les exposés et les discussions sur les problèmes de la coopération et de l'intégration capitaliste en agriculture.

Videcoq, économiste de Grenoble, énumère les différentes coopératives agricoles en situant leur importance sur le plan national :

— Coopératives d'approvisionnement qui ont une bonne place sur le marché des engrais seulement, faible sur les semences, l'outillage et les aliments du bétail. Leur chiffre d'affaires est le 1/6 du C.A. national.

— Coopératives de services avec les C.U.M.A. nées de la rareté après la guerre et qui sont en régression, et les coopératives d'insémination artificielle en expansion.

— Coopératives de stockage et de vente : prépondérantes pour le lait et le blé, elles n'ont qu'une faible place pour les autres produits. Les coopératives de transformation des produits sont rares.

Les coopératives cèdent leurs produits au secteur commercial traditionnel.

Une intéressante discussion entre animateurs, cultivateurs, syndicalistes ouvriers, coopérateurs, étudiants clôture la matinée.

Pernet, économiste de Grenoble, présente les différents aspects et mécanismes de l'intégration capitaliste, analysant les raisons, les objectifs et les conséquences de cette pénétration du capitalisme dans le monde agricole seul secteur à moderniser. Le cultivateur devient le sous-traitant ou le salarié lié à la firme et n'ayant aucun moyen de contestation.

Serge Mallet cite au long de l'exposé, des exemples concrets et insiste sur le seul moyen de lutte : une coopération rajeunie, dynamique, utilisant les méthodes modernes et contrôlant le produit et non seulement l'offre.

La prochaine réunion aura lieu à St-Siméon-de-Bressieux le 10 mai.

Conférence du Mouvement contre l'armement atomique

Claude Bourdet a tenu mardi 25 février, une brillante réunion d'information organisée par le M.C.A.A. Devant un auditoire composé surtout de jeunes, il a montré les dangers de la force de frappe française et ceux que comporteraient une intégration dans une force de frappe européenne ou atlantique.

Le groupe lyonnais est décidé à poursuivre méthodiquement l'information sur la banlieue lyonnaise ainsi que les manifestations contre la force de frappe.

Sections de Nîmes

Les camarades organisent le 6 mars une réunion publique avec la participation d'Edouard Depreux.

Au cours de la réunion seront abordés les problèmes :

- du renversement du pouvoir gaulliste ;
- de la force de frappe meurtrière et ruineuse ;
- du Front socialiste.

LE BILLET DE JEAN BINOT

L'ALLER-RETOUR

Au citoyen Defferre, qui lui envoie une lettre on ne peut plus embarrassante, le monarque fait adresser un accusé de réception par le porte-plume de service. Au vrai, que vouliez-vous que le roi répondît ?

Notre confrère Le Monde rappelle qu'en 58 le même de Gaulle avait tenu à recevoir le même Defferre « lorsque le ralliement de la S.F.I.O. était jugé nécessaire ». Evidemment, évidemment...

Car le chef prestigieux (même si le dernier immortel reçu sous la Coupole le compare à Jeanne d'Arc) est aussi un politicien chevronné pour qui l'art de la dérobade et du double jeu n'ont jamais de secret. Vous en doutez ? Relisez ou lisez Au fil de l'épée.

Quant à MM. Defferre et Mollet qui, en 58... Mais faut-il donc leur faire l'injure de les avoir crus aussi... naïfs ?



Politique agricole

« Je me permets de t'adresser le point de vue suivant, consécutivement à l'article « agricole » paru dans le numéro 182 de T. S. Si je rejoins J.E.F. dans sa satisfaction de voir les exploitants agricoles passer à l'action directe, notamment par la grève de la viande, je pense qu'il faut rester réaliste quant aux suites de cette grève : le bifteck a crevé le plafond en maints endroits. Par ailleurs, les consommateurs auraient aimé que les cultivateurs se battent nettement contre les spéculateurs, les intermédiaires, qui font que le prix de revient de la viande est élevé... Il faut ajouter que beaucoup de bouchers souvent sont aussi éleveurs. Ils vendent la viande aussi cher et même plus cher que le boucher de la ville. C'est anormal, le circuit est direct... Il y a là toute une catégorie de gens qui ont des revenus très faciles, alors que des ouvriers, des économiquement faibles, se restreignent sur la viande. »

« Un autre point à souligner quand on parle de syndicalisme agricole. La F.N.S.E.A. est faite de fermiers et de propriétaires souvent non exploitants. Le syndicalisme pour ces deux catégories n'a pas le même sens... Le P.S.U. doit travailler dans la direction d'une dissociation de ces deux catégories. Le fermier n'a pas à se battre pour celui qui l'exploite... »

Raymond Le Boulanger, Saint-Calais (Sarthe).

A propos du travail à temps partiel

Une de nos lectrices de Saint-Raphaël, Mme Broussaudier, nous a adressé une longue lettre en faveur du travail des femmes à temps partiel, question qui lui « a toujours beaucoup tenu à cœur » parce qu'un travail à temps partiel lui a permis pendant une période à la fois d'élever ses enfants et d'équilibrer son budget.

Notre correspondante écrit notamment : « Que le travail des femmes à temps partiel soit actuellement sous-rétribué, d'accord. Mais, anciennement, tout le travail féminin n'était-il pas payé au rabais ? On n'a pas trouvé en cela une raison pour le supprimer. On s'est battu pour obtenir une rétribution égale au travail masculin ! »

« De même, il me semble que les syndicats font fausse route en s'opposant au travail à mi-temps des femmes. Pour la santé physique et morale des mères de famille, pour le bonheur de leur foyer, dans l'intérêt véritable des entreprises qui auraient, avec le travail à mi-temps, des employées travaillant bien et s'absentant très peu, la généralisation du

travail à mi-temps est une chose qu'il faut réaliser. Aux syndicats d'œuvrer pour qu'on lui établisse un statut équitable. »

Et notre lectrice de conclure : « Je suis persuadée que si le travail à mi-temps leur était offert dans des conditions décentes, qui restent à établir, bon nombre de travailleuses, pour peu que l'on prenne la peine de leur en faire ressortir les avantages humains, adopteraient avec joie cette solution si conforme à l'intérêt de la société tout entière. »

Comme suite à l'article de Maurice Combes sur le travail à temps partiel pour les femmes paru dans « T. S. », n° 181 du 8-2-64, il y a une catégorie de travailleuses que l'on oublie presque systématiquement et que la question du travail à temps partiel intéresse tout particulièrement : ce sont les femmes « chef de famille ». Il semble, d'après de toutes dernières statistiques, qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses...

Lorsqu'une femme se retrouve seule pour élever ses enfants, dans la plupart des cas, elle n'a pas de métier ou bien il y a longtemps qu'elle ne l'a exercé. Il lui faut entrer dans le circuit tout de suite sans pouvoir suivre des cours de formation professionnelle avant. On entre où l'on peut, où l'on veut bien de vous. Les centres de formation professionnelle ne sont pas adaptés à une formation rapide et pas toujours en fonction des besoins du marché du travail. D'autre part, le salaire alloué pendant ce temps de formation n'est que de 30.000 francs (anciens) et ne permet pas de vivre avec un ou plusieurs enfants.

Il ne faut pas songer non plus à suivre des cours en dehors des heures de travail ; quand on est seule pour tout faire, le temps est très limité. Nous pensons qu'un sursalaire familial devrait être versé à toutes les femmes chef de famille pour leur permettre de vivre un peu plus normalement. Plusieurs d'entre nous travaillaient le samedi pour pouvoir joindre les deux bouts à la fin du mois. Celles qui ont des tout petits et qui doivent payer des mois de nourrice ne mangent pas souvent à leur faim. Je pourrais donner des faits précis à ce sujet.

Il arrive enfin qu'avec un métier on ne puisse trouver du travail nulle part — soit à cause de l'âge — au-dessus de 40 ans, une femme trouve du travail avec difficulté. Si elle attend un enfant, elle n'en trouve plus du tout.

Il faudrait pouvoir imposer un pourcentage d'emplois pour les grandes entreprises, analogue à celui des invalides civils.

Ceci dit, nous serions d'accord pour un statut du travail à temps partiel comportant des garanties en matière de conditions de travail et de stabilité de l'emploi, mais surtout il faut insister pour le travail à mi-temps ne soit pas considéré comme un travail d'appoint mais comme un travail valable pleinement dans un nombre d'heures restreint, un travail exigeant une qualification au même titre que le travail à temps complet.

Gilberte Desnoyers, (Aulnay-sous-Bois).

A tous ceux qui veulent aider le P.S.U.

De l'avis général, notre Congrès de la Grange-au-Belles a permis un nouveau départ du P.S.U. Des bonnes nouvelles nous arrivent quotidiennement de la plupart de nos fédérations. Nos appels pour l'unité et le renouveau de la gauche recueillent de nombreuses approbations.

L'extrême modicité des moyens matériels dont nous disposons, nous empêche, seule, de donner une publicité plus grande à nos solutions.

Aussi, lançons-nous un appel pressant à ceux qui ont les moyens de verser une cotisation mensuelle volontaire.

A tous, sans exception, nous demandons de prendre l'initiative de collectes et de nous en envoyer le montant. Que ceux qui le peuvent nous versent dès maintenant un acompte important.

Nos besoins sont urgents. Retournez-nous la formule ci-dessous dûment remplie. Merci d'avance.

Edouard Depreux, Secrétaire national du P.S.U.

Jean Arthuys, Trésorier national, 8, rue Jenner, Paris-9^e C.C.P. P.S.U. 14.020.44 Paris

Je m'engage à verser tous les mois, pendant l'année 1964 à Jean Arthuys, trésorier national, la somme de F à titre de cotisation volontaire.

Nom Prénoms

Adresse :

Signature :

La souscription a rapporté, à ce jour, 10.190 F qui ont certes été les bienvenus. C'est loin d'être suffisant.

Que tous ceux qui le peuvent répondent à notre appel. Merci encore.

Edouard DEPREUX.

LE P. S. U.

et les élections cantonales

éditorial

LE P.S.U. fera connaître, le 8 mars, dans de nombreux cantons, ses propositions originales, puisque ses propositions de candidature unique, dès le premier tour de scrutin, n'ont pas été acceptées par les autres partis qui se réclament du socialisme. Là où il n'y aura pas de candidat, il s'efforcera de collaborer à la défaite de l'U.N.R., de ses complices avoués ou honteux, et de toutes les forces de réaction et de conservation sociales, souvent dissimulées derrière l'« apolitisme » si cher aux princes qui nous gouvernent.

Rien ne justifie mieux la nécessité d'une transition vers la démocratie socialiste que l'étude des problèmes concrets, intéressant la vie quotidienne des travailleurs des villes et des campagnes, dans le cadre des départements et des régions. Ce n'est pas par hasard qu'au cours de luttes revendicatives, des dirigeants d'organisations agricoles ont déclaré qu'on ne pouvait pas à la fois lutter sur le plan syndical contre le pouvoir gaulliste et voter pour ses candidats ou même ne pas les combattre avec vigueur sur le plan politique. Il y a là un fait nouveau, gros de conséquences, dont il convient de souligner l'importance.

Le néo-capitalisme technocratique n'est pas plus capable que le capitalisme classique de résoudre les problèmes qui se posent avec acuité en 1964, et nous ne pouvons pas attendre 1980 pour leur apporter des solutions qui exigent qu'on s'attaque à la structure du régime.

On parle beaucoup, par exemple, de l'aménagement du territoire, à l'occasion des élections cantonales, et on a raison. Les faits démontrent qu'un régime fondé sur le profit, tolérant que les leviers de commande fondamentaux de l'économie soient entre les mains de minorités privilégiées, ne peut aménager convenable-

ment le territoire, même s'il a prolongé sa domination en reniant les principes sur lesquels il s'appuyait pendant sa période ascendante. On a consacré de nombreuses études et de nombreux projets à la décentralisation et à la déconcentration. Les statistiques récentes démontrent que jamais la région parisienne n'a été plus peuplée. L'accroissement de la population en Seine-Banlieue et en Seine-et-Oise est beaucoup plus fort que dans la quasi-totalité des autres départements français. La planification, non démocratique et purement indicative, l'économie « concertée à la française », ne constituent que des palliatifs dont l'efficacité est nécessairement limitée. La socialisation du crédit et des industries clés permettra seule de placer chaque usine et chaque administration là où elles seront le plus utiles à la collectivité, en affirmant, non par des mots mais par des faits, la prédominance de la notion de service public sur celle de rentabilité.

La réalité n'est pas moins éloquente en ce qui concerne l'habitation, qui intéresse dans une large mesure les collectivités locales. La construction de logements locatifs du type H.L.M. à la portée des bourses les plus modestes est doublement paralysée par l'organisation archaïque de l'industrie du bâtiment et par la spéculation foncière. Il n'est pas seulement indécent, du point de vue de la moralité la plus élémentaire, que des propriétaires de terrains non bâtis s'enrichissent dans des conditions scandaleuses du fait des travaux accomplis par les pouvoirs publics, sans même courir le moindre risque qui justifierait le profit aux yeux des pionniers du capitalisme. Il n'est pas moins grave que les prix exorbitants des terrains absorbent les capitaux qu'on ne peut plus utiliser pour la construction. On peut citer de nombreux cas de sommes plus élevées dépensées pour l'acquisition des terrains

que pour la construction d'un immeuble de plusieurs étages. Les réformes esquissées dans le cadre de nos institutions politiques et économiques n'ont pas provoqué le moindre progrès, et M. Pompidou lui-même, dans une causerie pourtant consacrée à l'autosatisfaction, l'a implicitement reconnu. L'idée que nous avons lancée de la municipalisation du sol à bâtir pénètre dans de nombreux esprits, et les élections cantonales auront permis de la développer devant des auditoires variés.

En ce qui concerne les établissements scolaires de tous les degrés, les hôpitaux, les dispensaires, les crèches, les stades, les piscines, on peut poursuivre des raisonnements du même genre. Le P.S.U. ne confond pas programme et catalogue. Lorsqu'il parle de contre-plan, il affirme la nécessité d'un ensemble de réformes cohérentes, sortant du cadre du régime et commençant à déblayer la route qui conduira un jour au socialisme, avec les espérances d'épanouissement de toutes les libertés qu'apportera une telle expérience, jamais tentée jusqu'ici, dans un pays d'économie relativement avancée.

Qu'importe la ruse subalterne du pouvoir qui, comme il y a trois ans, s'efforce de noyer les candidats du P.S.U. dans je ne sais quel magma de « divers-gauche ». Qu'importe même qu'il tente de nous contester quelques sièges ou de nous attribuer dans ses statistiques plus de sortants que nous n'en avons véritablement pour dissimuler nos progrès. Malgré les moyens restreints dont nous disposons et l'avantage que donne aux notables un tel mode de scrutin, nous saisissons l'occasion des élections cantonales pour faire mieux connaître le socialisme authentique qui n'a jamais transigé avec le gaullisme, et qui ne se contente pas de le combattre par l'homéopathie.

Edouard Depreux.

Comité Politique National du PSU

résolution votée le 1^{er} mars (par 25 voix contre 18 et 1 abstention)

LA situation présente est caractérisée par une offensive du régime sur le terrain économique, social et politique, à laquelle répond un mouvement de résistance et de contre-offensive qui s'étend à travers tout le pays : ouvriers, employés, paysans, travailleurs, techniciens, étudiants et enseignants se dressent comme à Saint-Nazaire ou à Paris, réagissent et manifestent contre l'emprise technocratique du régime, l'arbitraire patronal et policier, la dégradation relative du niveau de vie des petits salariés, la mainmise sur l'information publique.

La menace de chômage larvé dû aux concentrations capitalistes, les hausses de prix qui atteignent le consommateur, les attaques contre les libertés publiques, les dépenses gigantesques pour l'arme atomique, le mépris pour les revendications de la jeunesse suscitent partout des initiatives et des ripostes. Le régime se heurte à des résistances partielles, comme dans le secteur public ou l'Université, qui imposent aujourd'hui la recherche de solutions dans la voie du socialisme.

Pour enrayer ce mouvement, le

Pouvoir essaye aussi d'élaborer une politique dite des revenus, destinée à freiner les revendications de salaires sans toucher aux profits capitalistes, et une politique de contrats dans le secteur public qui garantirait l'Etat contre l'action du personnel. Il tend à démembrer ses propres tentatives de planification au bénéfice des grandes affaires capitalistes qui accentuent leur pression sur le marché du travail. Le « plan de stabilisation » voulu par le grand patronat hostile aux investissements sociaux va directement contre la nécessité d'envisager une planification destinée à satisfaire les besoins de la population laborieuse.

Dans ces conditions, une résistance généralisée doit être concertée entre toutes les forces et organisations ouvrières, socialistes et populaires, pour unifier toutes les forces travailleuses en vue de l'élaboration d'un contre-plan qui ébranle les assises mêmes du régime.

La défense des salaires, de l'emploi et des libertés syndicales et politiques nécessite un contrôle croissant des travailleurs sur la vie des entreprises et des secteurs d'activité. L'ac-

tion sur le lieu du travail doit être poursuivie par l'étude des conditions d'emploi, d'implantation et de gestion par les travailleurs au niveau régional et des branches d'activité. Ainsi deviendront possibles les réformes de structure fondamentales qui constitueront une alternative socialiste au régime.

Cette politique est celle de l'horizon immédiat. Ce n'est pas celle d'un « Horizon 80 » qui reculera indéfiniment et qui finira par servir les opérations néo-capitalistes, et qui ne s'attaque pas au régime. Notre politique impose un vaste effort unitaire. Le P.S.U., qui recherche l'unité de toutes les forces socialistes, réaffirme sa volonté de poursuivre cette recherche sans se laisser arrêter par les obstacles qu'elle rencontre.

Un Front socialiste n'est concevable que lorsqu'une entente deviendra possible, au-delà des accords électoraux ou des comités circonstanciels, entre le P.S.U., la S.F.I.O., le parti communiste, les grandes centrales syndicales et organisations sociales, familiales et culturelles. Le dialogue littéraire entre socialistes et communistes ne fait qu'effleurer la question.

Des discussions publiques, menées en commun, liées à l'action pour un plan social contre le régime, doivent le prolonger.

Le P.S.U. ne s'est refusé à aucun contact ni à aucune confrontation dans ce sens. Il a participé aux colloques socialistes pour y proposer ses solutions et continuera à le faire, comme il a engagé des discussions avec le parti communiste et avec les organisations syndicales. Ses fédérations multiplieront les initiatives en ce sens, notamment en œuvrant localement dans les Comités d'action destinés à élargir le mouvement d'unité et à proposer toutes les formes d'intervention dans les différents milieux.

L'action propre du parti reste la condition essentielle de l'unité qui doit se développer autour d'objectifs socialistes pour être efficace. Son travail d'implantation, de propagande, d'organisation vise aujourd'hui plus que jamais à réaliser les conditions d'une unité socialiste nouvelle, démocratique, qui seule peut fournir aux masses travailleuses l'instrument d'une contestation fondamentale du régime actuel.

Les élections cantonales sont politiques

LA grande presse nous informe que ces élections cantonales revêtiront une signification politique pour l'opinion car elles permettront aux mécontents de manifester leur opposition au régime en votant contre les candidats du pouvoir.

Cette constatation appelle plusieurs réflexions. Tout d'abord, les mécontents peuvent se contenter de s'abstenir si les candidats qui se présentent à leurs suffrages ne leur proposent pas de changer ce qui va mal. On l'a constaté lors des dernières élections législatives qui ont vu l'échec du cartel des « non ». Et certains arrangements entre notables pour ces élections pourraient bien subir le même sort.

Ensuite, bien des gens raisonnent comme si les élections cantonales et aussi municipales n'étaient pas politiques mais ne concernaient que des tâches de gestion. Que des hommes de droite tiennent ce langage n'est pas pour nous étonner. Ils comptent ainsi gagner les électeurs que déroutent les débats idéologiques de la gauche et ils y réussissent parfois. Mais cet état d'esprit est plus répandu et bien des hommes dit « de gauche » se présentent comme des administrateurs sans étiquette politique. Ne voit-on pas parfois, dans nos propres rangs, certains affirmer que la gestion d'une commune ou d'un canton n'est pas directement politique, qu'il y a de bons gestionnaires de droite et que nous ne pouvons pas leur opposer un programme original. C'est bien vite dit. Y aurait-il donc une différence intrinsèque entre le gouvernement du pays qui serait politique et celui des départements et des communes qui ne serait que gestionnaire ?

Les citoyens d'aujourd'hui ne veulent plus se contenter de sanctionner par un vote tous les cinq ans une gestion à laquelle ils ont été étrangers et qui ne reflète pas toujours les promesses électorales.

Ce que propose le P.S.U., c'est d'établir avec les intéressés le programme de développement du canton, du département en tenant compte de l'évolution de la région, de sa situation dans le cadre national et international.

Ces problèmes sont administratifs, économiques, mais les choix qui président aux options sont politiques. Et la façon dont sont déterminées les options, dont elles sont décidées, avec ou sans l'accord des intéressés, caractérise une politique.

Notre conception du socialisme démocratique donne à nos élus une autre attitude que celle de gestionnaires indépendants. Elle recouvre une autre politique. Et l'action à ce plan serait-elle secondaire comme on le laisse parfois entendre ? Il faut extirper de nos esprits cette idée bonapartiste selon laquelle seuls les problèmes nationaux et internationaux seraient essentiels... et politiques. C'est par l'action locale que la vie démocratique renaîtra dans le pays, c'est par elle que les citoyens retrouveront le goût de la politique en comprenant qu'elle les concerne tous.

Sur le plan local et cantonal, comme sur le plan national, il nous faut opposer aux vues technocratiques du régime notre conception d'une démocratie, planifiée mais décentralisée ; aux projets de mise en condition des citoyens, notre programme d'association de tous les usagers à la gestion et au développement de leur région. Est-il besoin de rappeler que c'est cela que nous appelons le contre-plan !

Faut-il rappeler encore que nous voulons définir ce programme, mener ces actions avec les organisations politiques, syndicales, culturelles qui partagent avec nous cette perspective d'un socialisme démocratique et que cette union que nous appelons de nos vœux, que nous réclamons à chaque occasion (qui finira bien par s'imposer à nos partenaires quand ils auront abandonné l'espoir de réussir les replâtrage ou la démocratisation du régime actuel) se nomme pour nous Front socialiste.

C'est dans cette perspective que nous avons souhaité voir se présenter dès le premier tour des élections can-

tonales, dans chaque canton, un candidat unique de la gauche. Mais c'était encore prématuré et chaque parti avait à défendre des sièges, à se compter...

C'est dans le même esprit, qu'au deuxième tour, nous préconiserons le candidat unique pour battre le candidat du pouvoir. Mais parce que notre perspective exige le changement, nous ne suivrons pas les ralliements derrière les candidats réactionnaires, même s'ils sont dans l'opposition. Car il n'y a, alors c'est vrai, que peu de différence entre la gestion et l'attitude d'un conseiller U.N.R. et celles d'un conseiller réactionnaire d'une autre eau.

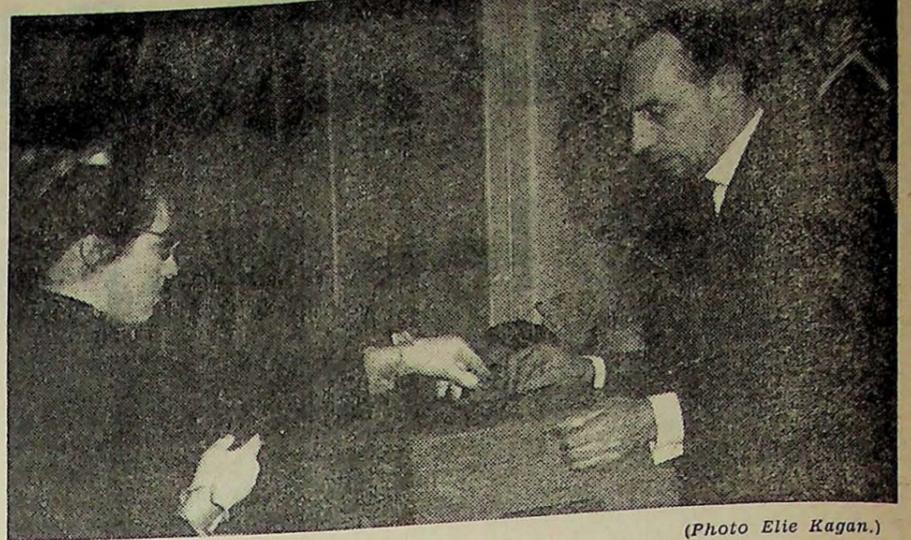
Nous ne croyons pas aux alliances, même tactiques, entre ceux qui n'ont pas les mêmes perspectives d'évolution de la société.

Aujourd'hui, le balancier politique est décentré. Il revient bien vite du côté où se présente celui qui la réalité du pouvoir économique. Comme le rappelait Edouard Depreux, la semaine dernière, les gouvernements de droite durent une législature, ceux de gauche ne durent que deux ans.

L'histoire du socialisme nous montre que contrairement à l'attente de ses promoteurs il n'a pu encore s'instaurer véritablement dans aucun pays économiquement développé. Il nous faut donc chercher la voie qui y conduit.

Mais l'Histoire de France est là pour nous rappeler que la révolution de 1789 a été gagnée par la bourgeoisie, parce qu'elle avait su saisir les postes clés du commerce et de l'industrie naissante, ces « centres de décision » de l'époque.

Claude Néry.



(Photo Elie Kagan.)

LE RÔLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le rôle du conseiller général n'est jamais neutre, car il abordera les problèmes administratifs suivant son orientation politique.

Même dans le cadre étroit tracé par les institutions telles qu'elles existent (et sans même tenir compte du changement total des institutions politiques et économiques que nous préconisons), l'action d'un conseiller général sera différente selon qu'il défendra les intérêts des classes populaires ou des classes possédantes, selon qu'il sera laïque ou antilaïque, selon qu'il sera interventionniste ou qu'il s'en remettra à l'initiative privée, selon qu'il sera hardi et innovateur ou timoré et traditionaliste.

Il est donc faux de dire que, seule, la personne doit compter dans les élections cantonales. En pratique, même en matière administrative, l'orientation politique du candidat est d'une importance primordiale.

Mais, en outre, le Conseil général a un rôle proprement politique.

Le conseiller général, électeur de droit au Sénat, en contact permanent, direct avec le corps électoral, présent dans de nombreuses commissions

techniques, en relation avec les maires des grandes et petites communes, les services préfectoraux, les représentants des différents ministères, est un véritable parlementaire départemental.

L'article 51 de la loi du 10 août 1871 a interdit les vœux politiques, mais la pratique les a rétablis, et rares sont les conseils généraux qui ne se sont pas évadés du cadre rigide où voudrait les renfermer l'Administration.

Une question d'ailleurs pourrait se poser : y a-t-il intérêt à donner aux Conseils généraux des pouvoirs législatifs et administratifs plus importants ? Ils les détiennent, d'ailleurs, en vertu de la loi — peu connue — du 15 février 1872, dont le principe général est le suivant : les Conseils généraux, isolés ou assemblés, doivent remplacer l'Assemblée nationale en cas d'occupation partielle du territoire, de guerre civile, isolant un certain nombre de régions du pays. Cette loi, non abrogée, est toujours en application. Par elle, les Conseils généraux pourraient être les premiers centres de résistance contre toute menace grave antirépublicaine.

— Seine-et-Oise : 1 PSU dans chaque canton —

LA Fédération de Seine-et-Oise du P.S.U. présente un candidat dans chacun des quarante-sept cantons où doit être élu un conseiller général.

Le Pouvoir, sous prétexte d'amorcer la réforme administrative qu'exige l'évolution démographique et économique de la région parisienne, a procédé, selon ses méthodes autoritaires, au découpage des cantons de Seine-et-Oise. Le nouveau découpage a surtout pour but de fabriquer une nouvelle « victoire » des inconditionnels soutiens du régime.

Face à cette nouvelle offensive, le P.C. et la S.F.I.O., au lieu d'opposer une candidature unique d'un représentant des travailleurs — ce que le P.S.U. avait proposé — ont préféré « compter » leurs voix. Au premier tour, le P.S.U. a donc été amené à aborder cette bataille d'une façon autonome, en vue de peser sur le caractère des alliances du second tour.

La S.F.I.O. s'oriente, sous le couvert de la défense des libertés communales, vers une réédition de la tactique dite du « contrat des non » ; quant au P.C., on s'interroge encore sur la façon dont il appliquera la tactique équivoque de l'alliance avec les « autres républicains ». Jusqu'où ira-t-il ? Quand Jacques Duclos déclare que le P.C. étendra ses accords dans des zones qui dépassent les limites de la gauche traditionnelle, on est en droit de se poser la question.

Les candidats du P.S.U. mènent une campagne politique qui démontre que l'élection d'un nouveau Conseil général est d'une importance mineure puisque celui-ci, dans le cadre du projet gouvernemental d'organisation du district parisien, perdra toute possibilité d'action ; et que cette élection doit être l'occasion, d'une part, d'exprimer l'opposition populaire au régime et, d'autre part, la volonté de promouvoir une solution de rechange qui ne soit ni une tentative de « démocratiser » le gaullisme (opération Defferre), ni un retour vers les formes dépassées de la démocratie type IV^e République (la « démocratie véritable » du P.C.).

La Fédération de Seine-et-Oise du P.S.U. n'a été guidée dans sa décision

que par le souci de populariser la perspective d'une étape de transition vers le socialisme. Quels que soient les résultats chiffrés de cet effort, le P.S.U. ne peut qu'en tirer des avantages.

Le « système » gaulliste qui se maintient depuis six ans, pour surmonter les difficultés qui le minent, veut resserrer son étreinte pour briser

la résistance des travailleurs. Le P.S.U., en Seine-et-Oise, par sa présence dans le combat, aura témoigné que, contre lui, les forces populaires ne pourront rien tant qu'elles n'auront pas réalisé leur unité dans un front socialiste, capable de renverser les structures étatiques qui protègent le capitalisme.

Lucien Weitz.

Liste des candidats

- Argenteuil-Sud : Louise Rouffianidis.
- Arpajon : Jean Gaquier.
- Athis-Mons : Suzanne Goupil.
- Aulnay-s./Bois : Gilberte Desnoyers.
- Blanc-Mesnil : Jean Duthéil.
- Boissy-Saint-Léger : Denis Surier.
- Bonnières : André Goas.
- Brunoy : Robert Grassi.
- La Celle-Saint-Cloud : Paul Bosc.
- Chatou : Lucien Weitz.
- Chevreuse : Jean Lucas.
- Conflans - Ste - Honorine : Germaine Cambon.
- Corbeil-Essonnes : Jacques Michel.
- Cormeilles : Jacques Foeller.
- Dourdan-Sud : André Tondeur.
- La Ferté-Alais : Clément Kalmanovitch (Kalma).
- Gonesse : Jean-Claude Renault.
- Houdan : Paulette Weill.
- Houilles : Daniel Pillon.
- L'Isle-Adam : Georges Brochard.
- Juvisy : Edmond Madaule.
- Limours : René Vallette.
- Livry-Gargan : Guy Chérami.
- Longjumeau : Henri Thoreau.
- Maisons-Laffitte : Jean Le Garo.
- Marines : Jacques Quicray.
- Marly-le-Roi : Jackie Marchand.
- Massy : Philippe Lavallard.
- Méréville : Gérard Bertrand.
- Meudon : Lucien Hans.
- Montfort-L'Amaury : Roger Leroy.

- Montmorency : René Jolly.
- Neuilly-Plaisance : Gilbert Daumarie.
- Poissy : Jean-Louis Afchain.
- Le Raincy : Pierre Debarle.
- Saint-Cloud : Pierre Tonnelier.
- Saint-Germain : Jean Cranney.
- Saint-Leu : Jean Roger.
- Sarcelles : Jacques Frénel.
- Savigny : Gérard Bosc.
- Sevran : Pierre Delville.
- Sèvres : Georges Berthe.
- Versailles-N.-O. : Christian Boulan.
- Versailles-Sud : André Laffitte.
- Villeneuve-le-Roi : Roger Berger.
- Villeneuve-St-Georges : Jean Pecoup.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
 Prénom
 Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

LE POUVOIR MULTIPLIE LES COMMISSIONS D'ETUDE

A trois semaines de distance, les deux rapporteurs chargés par Pompidou d'étudier le problème des revenus en France ont rendu public leur travail. Le rapport Toutée est la suite logique de la grève des mineurs : le pouvoir a voulu qu'on lui dise comment éviter à l'avenir l'explosion de colère des salariés du secteur public. Le rapport Massé est, lui, la réponse au problème posé par la croissance désordonnée des revenus en France, génératrice d'inégalités de plus en plus choquantes en même temps que d'inflation.

L'importance de ces deux sujets, comme la qualité intellectuelle des rapporteurs, pouvait laisser augurer de réflexions intéressantes — à défaut d'être satisfaisantes. Bien des journaux — même parmi les plus sérieux — en avaient formulé l'espoir. L'expérience montre qu'une fois encore la montagne a accouché d'une souris.

Et c'est précisément ce qui est intéressant : en dépit de la bonne foi des rapporteurs — que les syndicats n'ont pas mise en cause — il est clair pour tout le monde aujourd'hui que les deux rapports n'ont débouché sur aucune proposition immédiate pour réduire les inégalités de revenus : cela est renvoyé à plus tard. Les suggestions « concrètes » concernent seulement des procédures nouvelles, des mécanismes d'étude, des calendriers de réflexion... A l'heure du choix, ce régime — et ses hauts fonctionnaires — proposent... des sous-commissions, et non des remèdes à la formidable injustice sociale, qui, loin de s'atténuer, va s'aggravant.

C'est d'ailleurs par là qu'il faut commencer, pour donner une idée exacte de l'enjeu. La « politique des revenus », l'« orientation des salaires publics » ne sont pas des expressions théoriques, destinées à boucher les trous d'un vocabulaire économique-social incomplet. Ce sont des formules qui concernent une réalité dramatique, que nous avons souvent décrite dans ces colonnes, et qui demeure malheureusement de plus en plus actuelle : celle de l'injustice sociale.

C'est maintenant officiel : l'injustice sociale s'aggrave en France

On nous pardonnera de ne pas reprendre ici les détails d'un exposé fait déjà bien souvent. Retenons-en simplement les données les plus actuelles :

● **L'inégalité sociale en France est énorme**, puisque l'échelle des revenus va de 1 à plus de 1.000 (10.000 anciens francs par mois pour les paysans économiquement faibles ; quelque 15 millions par mois pour les familles déclarant au fisc les plus gros revenus, et 7,5 millions en moyenne pour les 422 contribuables les plus aisés). Après déduction de l'impôt sur le revenu payé par ces richards, l'inégalité reste encore de 1 à 400 ou 500 ! (voir à ce sujet les tableaux ci-contre).

● **Loin de s'atténuer**, comme voulaient le faire croire les patrons et les thuriféraires gaullistes, cette inégalité s'aggrave. A la fois entre groupes sociaux différents (le grand patronat capitaliste et les intermédiaires s'enrichissent vite, alors que les retraités des vieux progressent à peine), mais aussi au sein de chaque groupe. Les salaires des cadres, par exemple, augmentent plus vite que ceux des employés et ceux-ci que ceux des ouvriers : à l'intérieur même du groupe ouvrier, les salaires des contremaîtres et des spécialistes avancent plus vite que ceux des O.S. et des manœuvres ; de même ceux des hommes plus vite que ceux des femmes, payées 10 p. 100 moins cher à travail égal. Enfin, les familles (plus maltraitées que les célibataires) voient leur niveau de vie par tête prendre du retard chaque année...

Cette inégalité croissante, que nous avons été presque les seuls à dénoncer, pendant des années, est aujourd'hui admise comme vraie par tous les experts. Le rapport Milhau, que vient d'adopter le Conseil économique à la quasi-unanimité, constitue la première reconnaissance officielle de ce scandale.

Qu'allait donc proposer le commissaire général du Plan, M. Massé, face à cette situation ? Et qu'allait suggérer M. Toutée — dans le cas plus particulier qu'il avait à traiter — pour mettre fin au retard que prennent périodiquement les salaires publics sur ceux du secteur privé ? Le double

MAIS LAISSE S'AGGRAVER LES INEGALITES SOCIALES

bilan est particulièrement maigre.

Ni M. Massé, ni M. Toutée ne proposent de remèdes sur le fond du problème : les revenus des catégories les plus défavorisées (vieux, familles, petits salariés, petits exploitants, pour le premier rapport ; petits salariés du secteur public et retard sur le secteur privé pour le second rapport). Les suggestions faites dans les deux rapports concernent seulement les procédures d'étude et d'élaboration du plan.

M. Massé propose essentiellement :

1) qu'à l'occasion du V^e Plan (c'est-à-dire à partir de 1966) le plan soit

pour tout ce qui concerne les litiges relatifs à l'exécution du contrat.

Des procédures d'étude, mais pas de répartition des revenus

Ainsi, tandis que l'inégalité sociale s'aggrave dangereusement, les deux rapporteurs du pouvoir gaulliste proposent seulement des procédures d'étude. Sans suggérer rien d'immédiat

— ni pour relever les bas revenus

L'INEGALITE DES CLASSES SOCIALES EN FRANCE

GROUPES SOCIAUX	PART DE CHAQUE GROUPE DANS	
	LA POPULATION	LE REVENU NATIONAL
Patrons, professions libérales, cadres supérieurs	15,6 %	26 %
Petits et moyens salariés de l'industrie et du commerce	48 %	45 %
Salariés agricoles	3,7 %	2 %
Exploitants agricoles	15,3 %	12 %
Non actifs (vieux)	17,4 %	15 %

calculé en valeur et non plus seulement en volume, ce qui conduirait à fixer les sommes prévues pour l'ensemble des grandes catégories de revenus (salaires, profits, revenus agricoles, prestations sociales), ainsi que celles réservées aux investissements et aux grandes catégories de dépenses publiques.

Les masses inscrites dans le plan par le gouvernement (après avis du Conseil économique) et approuvées par le Parlement auraient la valeur d'un « engagement d'une certaine nature » (en partie conditionnel) pour les revenus dépendant de l'Etat (S.M.I.G., prestations sociales, prix agricoles et transferts au bénéfice des agriculteurs). Pour les autres revenus (salaires, profits), les sommes inscrites auraient une simple valeur « indicative », afin de maintenir la liberté de discussion entre syndicats et patronat.

2) Chaque année, ajoute M. Massé, le gouvernement « recommanderait » un taux de progression annuel pour chaque catégorie de revenus, avec des « nuancements » en faveur (ou au détriment) de certains groupes ou secteurs, selon des critères choisis par lui (retard des revenus du groupe considéré, plus ou moins forte productivité du secteur, difficultés de recrutement...).

3) Un « collège » de personnalités — supposées indépendantes — examinerait ensuite la situation et dirait à l'opinion (ce serait la seule sanction) quelles branches économiques, quels groupes sociaux, ont contrevenu aux recommandations annuelles du gouvernement.

4) Enfin, pour les revenus difficiles à orienter (selon M. Massé, les petits patrons, les artisans, les professions libérales), la liberté serait maintenue, mais l'Etat essaierait de rétablir l'équilibre avec les autres groupes en usant de la fiscalité (et en réprimant, pour commencer, la fraude).

Quant à M. Toutée, il suggère :

1) Que l'Etat fixe chaque année la masse des salaires destinée à l'ensemble du secteur public et à chaque entreprise nationale ;

2) Que la répartition de cette masse entre les salariés de l'entreprise se discute entre les syndicats et la direction ;

3) Qu'une commission vérifie si les accords ainsi passés dans les entreprises sont conformes aux directives gouvernementales ;

4) Enfin qu'au cas où l'accord — dit « contrat de progrès » — aurait une certaine durée, les salariés renonceraient à la grève pendant ce temps

qui dépendent de l'Etat (S.M.I.G., prix agricoles, retraites des vieux, prestations sociales et familiales, salaires du secteur public) ;

— ni pour obliger (ou inciter) le patronat et l'Etat à stopper l'aggravation de l'inégalité sociale ;

— ni pour s'orienter vers une ré-

LA PHOTO DE L'INJUSTICE SOCIALE EN FRANCE telle qu'elle apparaît dans les statistiques fiscales de 1962

REVENU ANNUEL (IMPOSABLE) DE LA FAMILLE	NOMBRE DE FAMILLES
Revenu trop bas pour être frappé par l'impôt sur le revenu	environ 7 millions
De 141.000 à 250.000 anciens francs	669.000
De 400.000 à 1 million	3.128.500
De 1 à 1,5 million	1.284.300
De 1,5 à 3 millions	791.400
De 3 à 6 millions	179.700
De 6 à 20 millions	47.100
De 20 à 30 millions (revenu moyen : 24 millions)	1.912
De 30 à 50 millions (revenu moyen : 37,3 millions)	877
Au-dessus de 50 millions (revenu moyen : 90,3 mill.)	422

partition moins injuste des revenus, ou intervenir rapidement afin de redistribuer (par l'impôt et le budget public) les revenus mal distribués.

Ce n'est pas que cela ne leur ait pas été demandé. A M. Toutée, les syndicats du secteur public avaient suggéré d'inviter l'Etat-patron à aligner les salaires qu'il paie sur ceux du secteur privé ; ils avaient également demandé que le retard pris en

Mais à toutes ces propositions de mesures concrètes, les deux rapporteurs ont répondu par des suggestions de procédures. « On ne m'a pas dit qui paierait », donne comme excuse dans son rapport M. Massé, répondant à la C.F.T.C. qui demandait des décisions immédiates en faveur des plus défavorisés ; comme si ce n'était justement pas le rôle du rapporteur que de proposer des moyens ! « Nous n'avions pas à définir l'équité, ni à suggérer des priorités » a précisé le commissaire au plan, au cours de sa conférence de presse ; mais alors à quoi servait-il de réunir une conférence, et quel peut être le sens d'une « politique des revenus » ?

« C'est à l'Etat de fixer la masse de son budget qu'il entend consacrer aux salaires publics », affirme de son côté M. Toutée ; mais alors où est la marge de négociation, si les syndicats peuvent seulement discuter de la façon de répartir le maigre gâteau entre les salariés, sans pouvoir l'élargir ?

Le pouvoir a gagné six mois

On le voit, faute de pouvoir — ou de vouloir — trancher sur le fond du sujet, les hauts fonctionnaires du régime gaulliste s'en sont tirés par l'invention de procédures qui — peut-être — pourraient un jour déboucher sur des décisions tendant à une moins grande inégalité de revenus. Encore n'est-ce pas sûr, car la procédure suggérée par M. Toutée réduit (sans contrepartie) les droits des syndicats du secteur public, et celle proposée par M. Massé laisse à l'Etat le soin de fixer unilatéralement les « orientations » annuelles et les critères d'augmentation des divers revenus.

On doit encore ajouter que le temps passé à discuter au sein de la commission Toutée et de la « Conférence des revenus » a été gagné par le pouvoir. Quoi qu'en pensent certains fonctionnaires, ces deux études ont fait gagner six mois au pouvoir. Six mois pendant lesquels le « plan de stabilisation » a exercé ses effets, au détriment des petits salariés précisément : le pouvoir d'achat des ouvriers, vient de nous apprendre le ministère du Travail, n'a augmenté que

L'INEGALITE ENTRE SALAIRES EN 1963

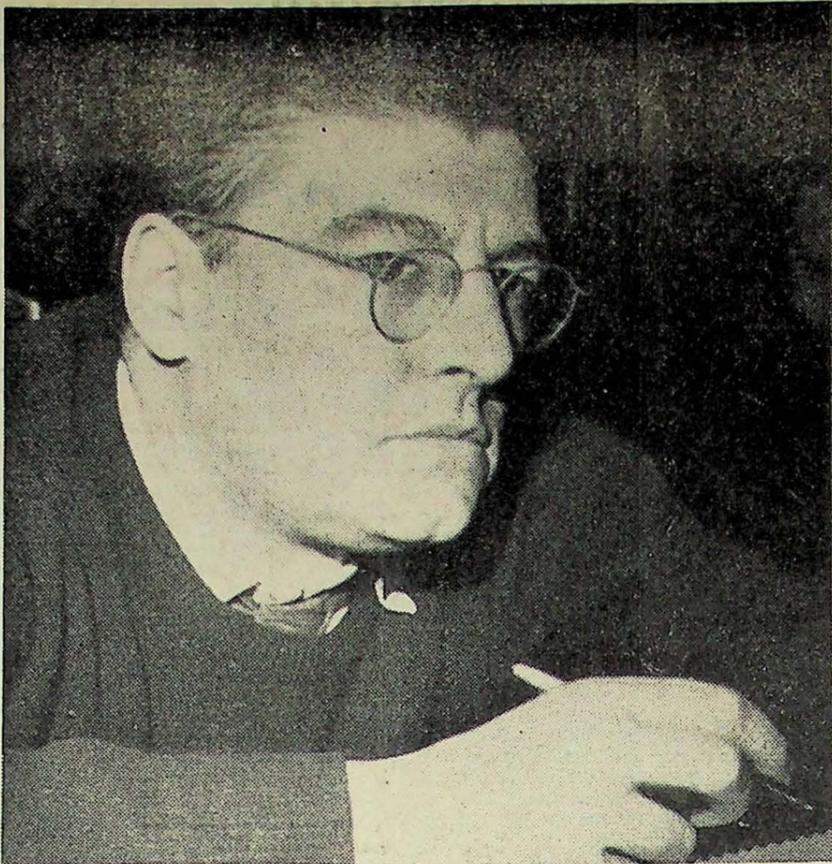
SALAIRE MENSUEL MOYEN	HOMMES (en anciens francs)	FEMMES (en anciens francs)
Cadres supérieurs	294.000	170.000
Cadres moyens	145.000	96.400
Employés	81.800	62.300
Ouvriers	68.700	44.700

1963 (après les mesures de « rattrapage » du printemps) soit immédiatement comblé.

A M. Massé, les syndicats, l'U.N.A.F. et les « jeunes agriculteurs » ont proposé de suggérer une hausse immédiate du S.M.I.G., des retraites des vieux, des bas salaires, des prestations familiales et des transferts de revenus destinés aux exploitants agricoles les plus défavorisés.

● D'abord, elles ont fait une fois encore l'expérience (amère) que le pouvoir gaulliste, confronté à la réalité, ment : d'année sociale en année sociale, de conférence en conférence, il promet mais ne tient pas. Il est probable que les prochaines élections manifesteront une certaine prise de conscience à cet égard.

(Suite page 8.)



Roger Planchon : « A la T.V., je serai complètement paralysé ».

LE Théâtre de la Cité s'est installé pour trois mois au Théâtre de France, les occupants des lieux (la Compagnie Renaud-Barrault) étant partis aux U.S.A. pour une tournée d'une durée équivalente. Le Théâtre de la Cité, c'est une troupe que les Parisiens connaissent depuis quelques années; c'est aussi une expérience de théâtre populaire unique en son genre. C'est le résultat d'un long effort collectif, d'une somme de patience, de dévouement, de travail, de labeur que les bavardages de la critique professionnelle font souvent oublier.

On encense Planchon qui assure la plupart des mises en scène du Théâtre de la Cité, on le couvre de sarcasmes. On s'acharne sur un nom, on s'en délecte pour éviter de parler des choses essentielles : les conditions d'existence de cette compagnie que formèrent, il y a quinze ans, un groupe de copains, et qui, aujourd'hui, bouleverse, dans ses rapports avec le public, des données artistiques vieilles de plusieurs siècles.

Nous avons voulu approcher de façon concrète le phénomène; serrer la réalité et la vérité au plus près. Nous avons été voir Roger Planchon, principal responsable du Théâtre de la Cité.

Nous l'avons trouvé aux abords du Théâtre Récamier, alors qu'il venait de participer à une émission de la R.T.F., Le masque et la plume. Quand nous sommes arrivés au milieu de ce cénacle distingué qui tirait ses dernières cartouches, on y dissertait gravement de « répliques molles » et de « répliques dures ». Planchon, le regard pétillant derrière ses lunettes finement cerclées d'acier, répondait d'une voix calme : « Mais ça n'a pas d'importance... »

Tout cela avait si peu d'importance, en effet, que Planchon prit congé. Alors, nous avons mis le cap sur le Théâtre de France. Nous trouvâmes un cadre de discussion idéal dans le bureau de Madeleine Sarrazin, secrétaire générale du Théâtre de la Cité, 4, place de l'Odéon. Les lieux évoquent à la fois le hall de réception d'une agence de voyage et la permanence électorale. On y reçoit, on y parle, on y tape à la machine, on y délivre des bulletins de location, on y déplace des paquets de brochures, on y glisse des tracts sous enveloppe, on y enjambe des colis d'affiches. Bref, on y sent battre le pouls du Théâtre de la Cité. Où aurions-nous mieux pu parler des quatre spectacles que Roger Planchon et ses camarades nous proposent aujourd'hui : Troilus et Cressida, de Shakespeare; Le Tartuffe, de Molière; La Remise, de Roger Planchon; et La vie imaginaire de l'éboueur Auguste Geai, d'Armand Gatti?

ROGER PLANCHON, te voilà revenu à Paris après deux ans d'absence. Des Champs-Élysées tu as émigré à l'Odéon; ce passage de la rive droite à la rive gauche a-t-il une valeur symbolique?

— Il faut dire que nous sommes déjà passés une fois de la rive gauche à la rive droite... sans que ce déplacement ait impliqué quoi que ce soit de symbolique. Mais je pense que nous sommes beaucoup mieux au Quartier Latin que de l'autre côté. Ceci dit, la situation du théâtre a bien changé en dix ans. Et puis, les gens, à Paris, se déplacent beaucoup plus qu'en province. Le théâtre, maintenant, ce n'est plus une histoire de quartier...

● Il y a quatorze ans que tu diriges une troupe. Toi aussi tu as changé. En schématisant, on peut dire que tu as commencé par

monter des spectacles parodiques (voire franchement burlesques); puis tu as été un adepte du « théâtre de l'absurde »; aujourd'hui tu sembles avoir une prédilection pour les auteurs classiques. Quel a été le facteur essentiel de cette évolution?

— Effectivement, c'est assez bien résumé; il y a cependant une petite erreur : on ne joue pas que des classiques maintenant. A dire vrai, nous présentons beaucoup de pièces modernes; c'est même l'essentiel de notre travail. A Villeurbanne, nous avons trois sortes de spectacles : d'une part, les pièces des grands auteurs étrangers, des pièces que les gens ont rarement l'occasion de voir (Les âmes mortes de Gogol, Troilus et Cressida de Shakespeare, par exemple); d'autre part, comme à Villeurbanne on s'adresse à des gens qui n'étaient jamais allés au théâtre, il est nécessaire de présenter quelques grands classiques. Mais, encore une fois, l'essentiel du travail du Théâtre de la Cité, c'est de présenter des pièces modernes. En fait, nous jouons quatre pièces modernes pour une pièce classique; seulement, quand on fait une sélection pour Paris, la proportion peut être différente.

D'autre part, je n'ai pas abandonné la veine burlesque. Par exemple, un spectacle comme M'man Chicago que l'on présentera

Claude Lochy (à gauche) dans « Troilus et Cressida » : un des plus anciens compagnons de route de Roger Planchon.



l'an prochain à Paris (et que l'on aurait déjà pu présenter cette année) est une reprise de ce Burlesque digest que nous avons monté en 1954 à Lyon. Ce qui a changé, et tu as raison de le signaler, c'est l'abandon du théâtre style Ionesco-Adamov. En ce sens, il y a eu effectivement évolution. Je cherche actuellement des auteurs de la génération « qui vient après »; des auteurs comme Gatti. De Gatti, par exemple, Vinaver ou Gatti. Je voudrais présenter La Vie de l'éboueur Auguste Geai. J'estime que cette pièce dit autre chose que celles de Ionesco, et qu'elle va aussi loin. Dans la mesure où le mot avant-garde a un sens, c'est cette avant-garde-là qui m'intéresse: Gatti est plus proche de nos problèmes.

Une réflexion sur un combat

● Y a-t-il un caractère commun entre les quatre pièces que tu présentes aujourd'hui? — Ces pièces sont différentes, mais si l'on cherche ce qui peut les unir, je crois que c'est ceci : elles montrent qu'une histoire individuelle est toujours englobée dans une histoire générale. Pour en parler d'une manière un peu plus esthétique, disons que ce ne sont pas des pièces démonstratives. Ainsi, la pièce de Gatti et la mienne ne tendent pas, comme une œuvre de Brecht, à prouver une vérité. Gatti raconte l'histoire de son père, un ouvrier qui s'est fait « casser la gueule » dans une manifestation. Le gars se trouve à l'hôpital; il essaye de se remémorer sa vie. Mais cette opération n'est pas le prétexte à un déballage de petites obsessions personnelles, c'est une réflexion sur le combat à mener pour changer la société.

La Remise est également un peu autobiographique. C'est l'histoire de mes grands-parents, des paysans de la Haute-Ardèche, qui essaient de défricher les régions boisées et de faire pousser du seigle. Mais, en même temps, la région s'industrialise; à la fin de leur vie, les paysans s'aperçoivent que leurs efforts n'ont servi à rien : on replante des arbres dans les zones où ils ont disparu. Ces pièces ne sont pas démonstratives, ce sont des constats. Elles montrent la réalité, au même titre d'ailleurs que Tartuffe ou Troilus. C'est ce caractère de constat qui fait probablement l'unité de ces quatre spectacles.

● Un reproche que les critiques te font souvent : tu ne respectes pas toujours le texte d'un auteur disparu. Ainsi pour Edouard II, de Marlowe, il y a trois ou quatre ans, tu as, paraît-il, réécrit toute la pièce. C'est vrai? Pourquoi?

— On a toujours eu l'habitude de coller des étiquettes. On dit que je « traficote » les textes : c'est absolument faux. Dans le cas précis d'Edouard II, oui, c'est vrai, j'ai refait une pièce, mais c'était précisé sur le programme. Dans le cas de Tartuffe, je signale que nous jouons non seulement le texte intégral à la virgule près, mais que nous le jouons plus fidèlement que la Comédie-Française, car celle-ci coupe quatorze vers. Au sujet de Troilus et Cressida, on peut dire ce que l'on veut du spectacle, mais on ne peut m'accuser d'avoir réécrit Shakespeare. Il y a eu sept traductions de la pièce, celle que je présente est la plus fidèle.

● Et les « yé yé » que poussent les guerriers au moment du combat entre Ajax et Hector?...

— C'est un simple clin d'œil au public. Il faut avoir perdu tout sens de l'humour, à mon avis, pour s'en formaliser.

Monsieur Machin a bien du talent

● Une remarque : on critique rarement Planchon metteur en scène...

— Oh la la! pas d'accord! Je suis le metteur en scène le plus critiqué de Paris.

● Plus précisément, on s'arrange toujours pour dire que la mise en scène est bonne ou estimable quand on écrit un « papier » sur Planchon; au contraire, les comédiens sont sévèrement jugés.

— Les critiques sont absolument injustes envers les comédiens, car, en fait, c'est moi qui on juge à travers eux. Il y a des acteurs qui ont joué ailleurs qu'au Théâtre de la Cité. On a dit qu'ils avaient du génie : dès qu'ils viennent chez nous, on dit qu'ils sont les plus mauvais de la terre. C'est absolument faux. Et là, j'ai envie de devenir très violent, car je garantis, contrairement à ce qu'affirme M. J.-J. Gautier, du « Figaro », qu'il y a dans la troupe d'excellents acteurs. Et M. Gautier se trompe quand il déclare que les interprètes de Troilus sont un ramassis de mauvais comédiens. D'ailleurs, si je reprends les anciennes critiques de M. Gautier à propos des mêmes comédiens, je lis, par exemple : « Monsieur Machin a bien du talent. » Jadis, il les a presque tous cités pour leur faire des compliments; aujourd'hui, il les retrouve dans Troilus et il les massacre. Je ne comprends pas, il s'est passé quelque chose. C'est moi qui dois être responsable et non pas les comédiens... ou alors, M. Gautier se contredit!

● A propos des comédiens du Théâtre de la Cité, comment les as-tu recrutés, comment les formes-tu? Votre bulletin, « Cité-Panorama », consacre à ce sujet un article à Stanislavsky; je pense que ce n'est pas par hasard?...

est aussi pour le public des stades

— Non, ce n'est pas un hasard. J'ai toujours essayé de travailler en tenant compte de ce que les gens avaient fait avant nous. Par exemple, Stanislavsky a été un merveilleux directeur d'acteurs (dont l'enseignement est très peu connu). Une grande partie du théâtre russe, au point de vue du jeu de l'acteur, est tributaire de Stanislavsky. De nos jours, l'Actor's Studio d'où sortent la plupart des grands acteurs américains doit beaucoup à Stanislavsky, et ça, on ne le sait pas assez. Ceci dit, depuis Stanislavsky il y a eu bien d'autres apports sur le plan de la formation du comédien. Il y a eu des gens comme Piscator, Brecht, Meyerhold... Pour ma part, je tiens compte de toutes ces expériences passées et j'essaye d'aller au-delà ; de faire autre chose encore. J'ai réfléchi sur ces expériences ; je ne dis pas que j'en fais tout mon bien, mais j'essaye d'en tirer le meilleur parti, dans une perspective nouvelle. C'est toujours comme ça en matière de création : à la fois on aime bien ce qui a été fait avant, mais il faut le contester un peu. C'est la dialectique qui s'applique au théâtre comme ailleurs...

Oui, j'aime le cinéma !

● **Puisqu'on en est aux influences...** Il y a aussi celle du cinéma. Par exemple, dans « T », il y a ce panneau décomposable en volets mobiles qui balaye le plateau pour les changements de décors ; ce procédé fait penser aux mouvements d'appareils et aux transmissions de la mise en scène cinématographique ; il a aussi l'avantage de donner un rythme original à la pièce.

— Effectivement, le cinéma est le grand art populaire de notre époque, et l'on ne peut pas ne pas en tenir compte. C'est le moyen d'expression le plus accessible. Un gosse de huit ans comprend presque tout au cinéma, alors que les conventions théâtrales sont éloignées des préoccupations de la majorité des gens. On a donc tout intérêt à emprunter au cinéma...

● **Alors pourquoi n'en fais-tu pas ?**
— Il y a quelques années, j'avais envie d'en faire. On m'a même proposé de diriger un film, car à l'époque j'étais catalogué comme un metteur en scène « nouvelle vague » à qui on était prêt à avancer beaucoup d'argent. On m'a même proposé gaillardement 140 millions. Je me suis alors sérieusement posé des questions. J'ai réfléchi, et, en définitive, j'ai tranché en disant « non »... Et c'est là que j'ai commencé à écrire.

● **Tu as tranché sur quels critères ?**
— Je ne sais pas ; c'est le genre de décision qui conditionne parfois une vie... J'avais envie de faire du cinéma, mais j'avais aussi envie d'écrire. C'est un désir qui me travaillait depuis quelques années. Je crois que si j'avais fait du cinéma, je me serais cantonné à la mise en scène, alors que j'ai envie de chercher, de dire quelque chose par l'inter-

médiaire du théâtre. En vérité, et bien que cela paraisse prétentieux, je crois que le cinéma aurait été une solution de facilité. Il m'est très difficile d'écrire et pourtant j'ai choisi cette voie ; je crois que c'est mieux.

La T.V., pas question !

● **La T.V. ne serait-elle pas le moyen permettant de concilier l'écriture cinématographique et les conceptions théâtrales ? As-tu l'intention de faire de la T.V. ?**

— Non, pas du tout ! La T.V. est un art de grande consommation où l'on « débite à tout va » et cette espèce de diffusion permanente ne m'intéresse pas. Au contraire, je fais du théâtre parce que, actuellement, dans la société où nous vivons, le théâtre joue un rôle de contestateur.

● **La T.V. aussi pourrait jouer ce rôle ?**

— Jusqu'à maintenant, je ne le vois pas. Et je ne me crois pas les épaules assez larges pour pouvoir changer les choses. Il y a des combats que l'on ne peut pas mener parce que l'on risque de les perdre. En définitive, je pense que j'ai beaucoup plus d'efficacité en étant à l'extérieur de ce grand art qui s'appelle la T.V. et qui est effectivement un grand moyen d'information. Je pense que si j'étais à l'intérieur, je serai complètement paralysé. Je préfère avoir ma liberté et je pense que j'ai une influence beaucoup plus profonde au théâtre, bien que je touche moins de spectateurs. Et je préfère me battre au théâtre que sur un terrain où je ne pourrais rien faire.

● **A propos des spectateurs, tu es un des premiers metteurs en scène à avoir pratiqué en France le « porte à porte » pour aller chercher le spectateur chez lui, au bureau ou à l'usine. Cette démarche amène-t-elle le public populaire au théâtre ?**

— Il faut d'abord préciser que l'expérience du Théâtre de la Cité est celle d'une équipe ; et lorsque je dis « je », je veux dire « nous ». Des gens comme Madeleine Sarrazin, Jacques Rosner, Jean Bouise, bref tous les membres du théâtre participent à toutes les activités, « porte à porte » compris.

Effectivement, le Théâtre de la Cité s'est préoccupé de chercher un nouveau public. Tout le travail accompli dans les entreprises avec l'aide des syndicats et des collectivités locales a été payant. La meilleure preuve ? *Troïlus* a été largement esquiné par la critique et, malgré elle, le théâtre est plein. Ce soir encore, on refusera du monde. Ça, c'est du public qui a été gagné sur du vide : ce ne sont pas des gens qui étaient habitués à aller au théâtre. La position que nous avons est la suivante : le théâtre est un luxe qui est fait pour quelques privilégiés et il faut essayer d'étendre ce privilège au plus grand nombre. Le Théâtre de la Cité poursuit une aventure artistique par la découverte d'auteurs modernes, par les innovations de mise en scène et, parallèlement, il y a une con-

quête du public populaire qui est une aventure aussi importante que la première. A Villeurbanne, par exemple, pour parler chiffres, une pièce se jouait (même avec une grande vedette) devant 3.000 spectateurs ; or, maintenant, nous jouons nos pièces trente fois, ce qui fait au total 30.000 personnes par spectacle.

Cent prises de parole

● **Comment les choses se sont-elles passées à Paris ?**

— Là encore, nous avons préparé le terrain. C'est ainsi que Madeleine Sarrazin, Jacques Rosner, Bouise et d'autres comédiens, sont là depuis deux mois. Il y a déjà eu cent prises de parole dans les entreprises : usines, banques, bureaux, etc., à Paris et en banlieue. C'est un travail gigantesque dont les gens ne soupçonnent guère l'importance. C'est un travail très absorbant que d'aller dans les entreprises discuter avec les gars, les convaincre qu'il faut venir au théâtre, car à priori les ouvriers sont persuadés que le théâtre est ennuyeux et on les comprend quand on sait que l'on a tout fait pour qu'ils n'y viennent pas.

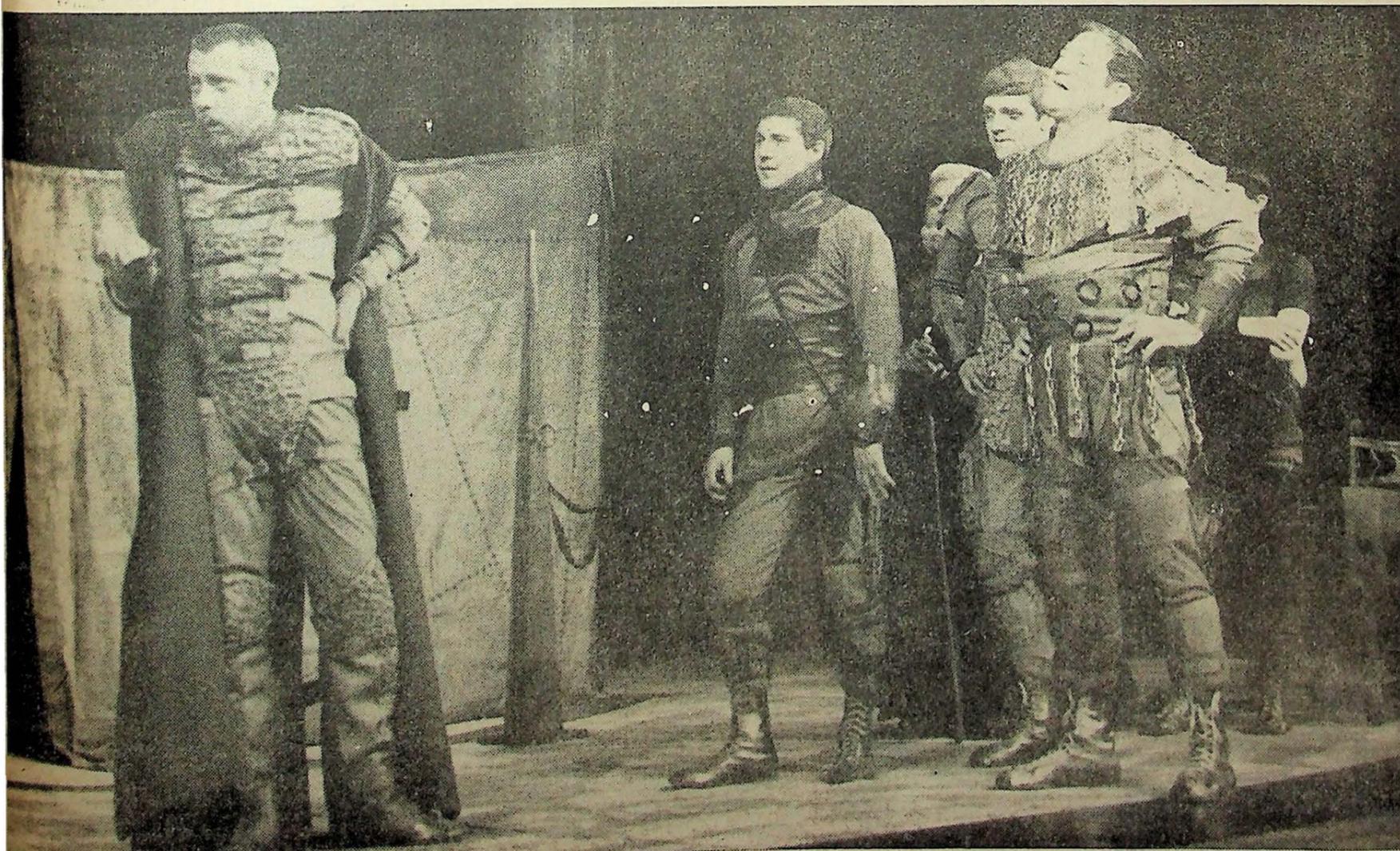
● **Ce dialogue que tu mènes, ou plutôt que vous menez, avec le public, a-t-il modifié tes conceptions esthétiques ? Disons les idées que tu avais, il y a dix ans, sur le théâtre ?**

— Oui, absolument. Le contact avec ce public qui ne venait pas, précédemment, au théâtre m'a débarrassé de quantité d'idées romantiques sur le théâtre, la façon dont j'envisageais ça : le théâtre en vase clos, une certaine façon de croire qu'il y a des choses qu'il faut faire dans l'obscurantisme, l'ésotérisme, l'avant-garde formelle, etc. Je ne referai plus jamais ça. Aujourd'hui, je voudrais que les gens éprouvent au théâtre un plaisir analogue à celui qui fait vibrer le public des stades et des vélodromes... Il y a un long travail d'explication à mener. C'est ce que nous faisons depuis 1957, date à laquelle nous sommes passés d'un « théâtre de poche » à une salle de 1.000 fauteuils. D'autres troupes peuvent, et doivent, faire comme nous, car le théâtre, aujourd'hui, ne doit pas être ce qu'était autrefois l'instruction : un luxe réservé à quelques-uns. C'est un combat contre l'obscurantisme. Il ne peut être gagné qu'avec l'appui des intéressés, avec le concours des municipalités ouvrières, des comités d'entreprise et des syndicats... Que ce soit une formule ou une autre, ou un combiné de plusieurs qui le permette, que ce soit par un bouleversement politique ou par une lente évolution, la prise en charge par la société de sa culture doit être accomplie.

Interview recueillie par Dominique Laury et Jean-Jacques Vernon

Photos : Elie Kagan

Les Grecs hâbleurs, vantards et provocateurs de « Troïlus et Cressida ». Un rien de parachutiste dans l'allure et l'uniforme...



Main basse du pouvoir sur les H.L.M.

ALORS que les chantres de la V^e République prétendent que le régime entend instaurer un système de « démocratie directe », les actes viennent dans les faits démentir cette prétention véritablement contre nature eu égard aux origines et aux forces dont l'Etat actuel est la fidèle expression. Déjà, les attaques contre la Sécurité sociale et ses administrateurs élus avaient illustré cette constatation. Le nouveau statut des offices publics H.L.M. en apporte une nouvelle démonstration.

Sous couvert de supprimer la « politisation » des offices, la représentation des usagers est, en tant que telle, définitivement supprimée. Les représentants des syndicats, des locataires, des associations familiales, des organismes H.L.M., du Crédit Immobilier, de la Mutualité ne pourront plus siéger es qualités au sein des Offices. Par contre, la représentation purement politique, quoique moins importante, est maintenue : quatre membres, soit le tiers du conseil d'administration, restent élus par le conseil municipal. On pourrait donc s'étonner *a priori*, d'une mesure en apparence contradictoire.

Si une certaine politisation existait, il n'y avait qu'une seule alternative démocratique possible pour la neutraliser : c'était élargir la représentation des usagers, augmenter la participation syndicale, introduire dans les conseils les représentants des candidats à un logement H.L.M. C'était aussi donner aux usagers des fonctions importantes, spécifier par exemple que l'administrateur-délégué était obligatoirement choisi au sein de ce collège. Si aujourd'hui les forces vives que représentent les usagers sont les victimes de cette opération, c'est qu'elles représentent le principal danger pour le pouvoir. Emanation directe des citoyens de base, connaissant et exprimant leurs volontés, la liberté de leur comportement constituait une atteinte intolérable à un pouvoir axé sur la volonté d'un seul et qui ne conçoit comme participation que la soumission absolue « perinde ad cadaver ».

DES ADMINISTRATEURS CAUTION

Certes, dans un premier temps, les préfets vont désigner des administrateurs ayant des fonctions syndicales, sociales ou familiales, choisis pour un petit nombre, volontairement, à gauche ou à l'extrême-gauche. Mais que l'on ne s'y trompe pas : ces représentants ne seront pas les mandataires des organisations où ils occupent des responsabilités, mais les représentants du préfet. C'est à dessein que le pouvoir va jouer sur cette ambiguïté, pour, sous couleur de libéralisme, faire accepter par l'opinion sa réforme. Dès que possible, les administrateurs qui, pour des raisons locales, sentimentales ou autres (estimant par exemple qu'une politique de présence sera rentable dans cer-

tains cas), auront accepté de servir de caution (en droit et en fait ils ne seront que cela) seront remplacés par des membres de la grande famille U.N.R.-U.D.T. qui espèrent trouver là le moyen de se créer l'audience dont ils manquent.

C'est dans cette perspective qu'il convient également d'expliquer le maintien de la représentation politique au sein des offices. A la faveur des prochaines élections cantonales et municipales, le gaullisme espère bien, au besoin avec une réforme de la loi électorale, conquérir — ou plutôt occuper — nombre de municipalités de gauche ou simplement de l'opposition. Ses élus auront donc besoin alors des sièges d'administrateurs aux offices publics. Exclure aujourd'hui les élus municipaux pour les réintégrer dans dix-huit mois, voilà qui eût été trop visible et contraire à l'habileté discrète qui est la caractéristique essentielle de la politique gaulliste de l'habitat.

LES PETITS ET LES DODUS

La dépolitisation invoquée n'est en fait qu'une « uénérinisation » des offices. Déjà, le pouvoir a montré qu'il entendait distribuer les crédits H.L.M. en fonction de la situation politique locale. Ailleurs, des offices ont déjà été saisis de demandes impératives du préfet pour octroyer en toute priorité des logements H.L.M. à des bénéficiaires particulièrement « intéressants ». Le nouveau système d'attribution mis en vigueur dans la Seine depuis le 1^{er} janvier 1964 va donner aux délégués du pouvoir des moyens d'action accrus qui viendront s'ajouter à ceux que la « réforme » leur procure (sur 12 membres, les conseils d'administration auront 6 titulaires désignés par le préfet, dont l'administrateur-délégué).

Dans le département de la Seine, en effet, les conseils d'administration se trouvent désormais dépossédés de leurs pouvoirs d'attribution. Les logements sont attribués à l'échelon départemental par une commission *ad hoc*, d'après une liste établie par les services préfectoraux. Cette innovation répond à plusieurs objectifs :

- réduire encore le rôle et l'utilité des conseils d'administrations actuels ;
- permettre un transfert des candidats-attributaires et apporter une aide aux municipalités U.N.R., indépendantes et autres. Pour 80 communes, le département de la Seine ne compte en effet que 50 offices municipaux, intercommunaux et départementaux. Les communes réactionnaires (Neully, Saint-Mandé, par exemple) n'ont pas d'offices, alors que les mal-logés se comptent par milliers. D'autres, de même tendance politique (Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Fontenay, etc.), ont des offices à activité restreinte ou nulle. Par exemple, Nogent-sur-

Marne, dont le député-maire U.N.R. Nungesser est aussi président du district, avait au début de 1962 540 mal-logés ; l'office H.L.M. n'avait aucun programme en cours ou en projet. A Neuilly-sur-Seine (maire U.N.R. Peretti), il y avait à la même époque 1.914 mal-logés, mais pas d'office H.L.M., etc... ;

— Les constructions populaires ne viendront pas troubler « l'harmonie des communes résidentielles ». Déjà, François Miron, prévôt des marchands de Paris, expliquait à Henri IV qu'il fallait que les petits soient d'un côté et les gros et dodus de l'autre ».

Outre la possibilité qui est ainsi donnée à 30 municipalités de résoudre partiellement leur crise locale de logement sans aucune préoccupation (le mal-logé de Neuilly ou de Nogent se verra attribuer un H.L.M. à Bagnolet ou à Montreuil), ce système va encore aggraver l'injustice fiscale. En effet, la construction de logements H.L.M. implique pour les communes, outre la garantie financière, des charges de toute nature : foncière, d'équipements sociaux, culturels, administratifs, scolaires, médicaux, etc. Ces dépenses sont financées dans le cadre du budget communal par les centimes additionnels. Ainsi, les communes qui ont à leur actif un grand nombre de réalisations ont une fiscalité très lourde (notamment contribution mobilière). Désormais, les impôts locaux payés par les communes ouvrières seront en partie destinés à supporter les charges du relogement des citoyens des communes où il n'existe pas d'offices H.L.M., car, bien entendu, aucune péréquation de dépenses n'a été instituée... La fiscalité de ces communes privilégiées pourra donc demeurer plus légère. Ce qui n'empêchera nullement les maires de faire état de « leurs » réalisations...

Il est vraisemblable que ce nouveau système d'attribution sur le plan départemental va être étendu à d'autres départements comme la Seine-et-Oise, le Nord, le Pas-de-Calais. Ainsi, la mainmise du pouvoir sera complète.

Ce nouveau statut va modifier profondément l'activité des offices. D'aucuns se préparent déjà à « hiberner », se contentant d'assurer la gestion du patrimoine existant, sans lancer d'opérations nouvelles. Pourquoi, en effet, supporter de lourdes charges financières pour des réalisations dont la commune n'aura plus ni le contrôle, ni la libre disposition ? Ainsi, la construction sociale, déjà lourdement frappée, risque de connaître prochainement des jours encore plus sombres.

VERS UNE HIBERNATION

Est-ce à dire néanmoins que le fonctionnement actuel des offices donnait à la fois toute satisfaction et accomplissait pleinement sa mission ? Certes pas. A de nombreuses reprises, des critiques justifiées ont pu être formulées. Les conseils d'administration, trop souvent héritiers de l'état d'esprit de la III^e République, se contentaient d'une activité routinière. La bonne volonté et le dévouement ne faisaient pas défaut, mais un peu quelquefois à la façon des dames d'œuvres. Trop de réalisations reflètent la médiocrité d'une large part de la production française de logements. Trop souvent, l'esprit d'initiative a fait défaut, et les offices se sont peu souciés du rôle pilote qui aurait dû être le leur en matière d'architecture et d'urbanisme. Quand, par exemple, s'est-on soucié de consulter les usagers et les candidats usagers sur leurs désirs et leurs besoins ? Mais ces défauts ne justifient pas une réforme qui ne fera que les accroître et qui supprime toute possibilité d'évolution.

Outre l'accroissement des crédits, l'accomplissement de la vocation des H.L.M. suppose une participation accrue des usagers et des candidats-usagers, non seulement à leur gestion, mais aussi à leur conception et à leur contrôle. Cela suppose une extension de la représentation syndicale (ouverte à toutes les centrales ouvrières) et familiale. Cela suppose aussi le concours d'architectes et d'urbanistes animés d'un esprit de création. Cela suppose aussi la possibilité d'employer à tous les échelons

un personnel qualifié à un salaire décent (un rédacteur licencié en droit dans un office débute à quelque 600 F mensuels !). Cela nécessite aussi une participation active des habitants des communes à l'animation de ce secteur essentiel : le logement social.

Telles sont les nécessités de la véritable démocratie directe. Et il convient de noter, cela n'est pas sans importance, que la mise en tutelle des offices intervient à un moment où les usagers du logement commencent à se préoccuper de leur condition et de leur devenir, au moment où des mouvements importants — à Mourenx comme à Sarcelles — entendent imposer leur participation et leur contrôle. Mais une prise de conscience profonde n'est pas stoppée par un décret et un préfet. Ce que la V^e République a tendance à oublier !

Louis Houdeville.

Le pouvoir multiplie les commissions d'étude

(Suite de la page 5.)

● Ensuite, dans le cadre des procédures inventées par les hauts fonctionnaires, des éléments de l'inégalité sociale (effet ou cause) ont été mis en évidence, et presque en accusation. Pour ne citer que quelques exemples, notons que le rapport Massé a admis :

- l'inégalité croissante et choquante des revenus ;
- l'injustice qu'il y aurait à ne faire qu'une politique des salaires, sans contrôler les autres revenus ;
- la nécessité de réaliser l'appropriation collective (au profit des travailleurs et de la nation) de l'enrichissement dû à l'autofinancement et jusqu'ici accaparé par les seuls capitalistes ;
- la nécessité de substituer dans les conventions collectives les salaires réels aux salaires théoriques qu'elles mentionnent actuellement ;
- la nécessité d'une réforme fiscale, empêchant les fraudeurs d'empocher sans contrôle des bénéfices anormaux ;
- l'intérêt d'une taxation par le fisc des plus-values de capital et des profits spéculatifs ;
- enfin, l'urgence qu'il y a à améliorer les statistiques de revenus, manifestement insuffisantes.

L'opposition capitaliste et les profits spéculatifs dénoncés

Certes, il s'agit là simplement d'idées qui avancent petit à petit. Mais des problèmes — tels celui de l'appropriation collective de l'enrichissement capitaliste — que le patronat et le pouvoir refusaient jusqu'ici d'examiner — et même de nommer — sont maintenant posés sur la place publique. Tôt ou tard, les solutions socialistes à ces problèmes feront leur chemin.

Il eût été déraisonnable d'attendre beaucoup plus de ces palabres, dans le régime actuel et sous le gouvernement des banquiers. De nouvelles pierres d'attente ont simplement été posées, qui peuvent faciliter, sous ce régime, la dénonciation des pratiques capitalistes et gouvernementales, et, sous un régime moins capitaliste, la recherche de solutions moins injustes à la croissance disparatée des revenus.

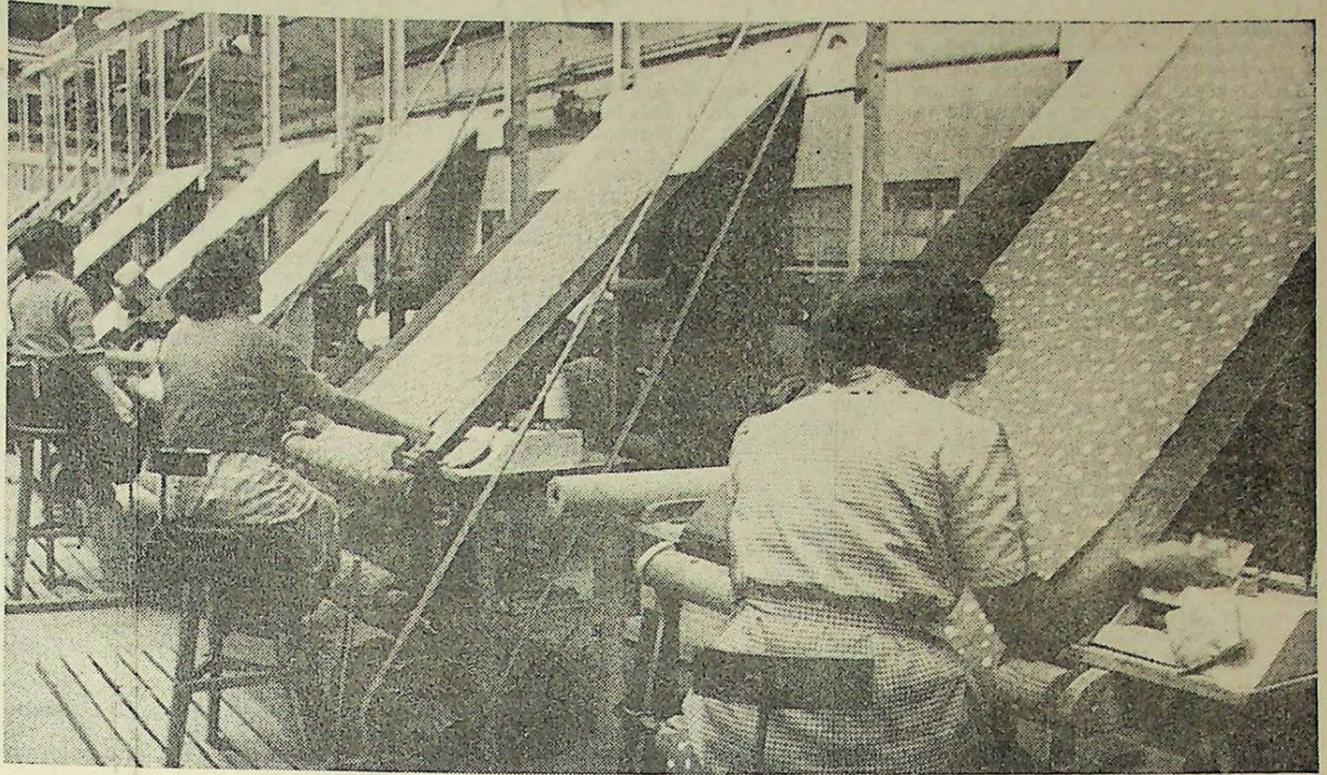
Le dossier de la « politique des revenus » débouche ainsi sur la politique tout court : ce régime permet-il d'aller dans le sens de la justice sociale et de la participation démocratique aux décisions que nous voulons ? Evidemment non, on vient de le constater une fois de plus. Est-ce pour 1980 seulement que nous avons à préparer une « alternative » ? Pas davantage. Cette alternative peut-elle n'être que « démocratique » et pas socialiste, c'est-à-dire négliger les problèmes de répartition du revenu et du pouvoir ? Non bien sûr. La « conférence des revenus » qui s'achève permet d'expliquer, par l'exemple, pourquoi.

M. Rungis.



(Photo Tribune)

CASTRES et MAZAMET:



(Photo A.D.P.)

surexploitation des travailleurs du textile

(De notre correspondant André CROSTE.)

CASTRES, samedi 16 février, à 16 heures, salle de la Justice de Paix. Les responsables des syndicats tiennent une conférence de presse pour alerter l'opinion sur la situation des travailleurs du textile. M. le maire préside; à ses côtés sont Tirefort, député U.N.R. de la circonscription, et Spénale, député S.F.I.O. de Gaillac, circonscription voisine. La salle est pleine, de nombreux syndicalistes sont là, graves et attentifs.

Les syndicalistes exposent des faits

Le premier exposé est fait par Emile Rodière, secrétaire départemental de la C.F.T.C. Après avoir montré la place importante de l'industrie textile du Sud-Ouest, qui occupe une situation compétitive sur le marché français, il fait un tableau très complet de la condition misérable des travailleurs de cette corporation. Les salaires varient entre 300 F et 400 F par mois. Un fileur, l'un des postes les plus qualifiés du textile, touche 2,16 F de l'heure, soit sur une base de 40 heures hebdomadaires 375 F par mois. « Un père de famille ayant 3 enfants de moins de 10 ans et percevant les prestations familiales dispose chaque jour pour faire vivre sa famille d'un quotient familial journalier de 3,75 F ». Les conditions de travail ne sont pas moins scandaleuses. Cadences très dures, univers quasi concentrationnaire. « Dans une grande usine de bonneterie le personnel fait équipe de 5 heures à 13 heures et de 13 heures à 21 heures. Pour 8 heures de travail d'affilée, dix minutes seulement le matin et le soir pour casser la croûte. » Et que dire de la situation des ouvrières à domicile qui est encore pire !

Poussant plus loin son analyse, le responsable syndicaliste dénonce la politique de blocage des salaires et montre, chiffres à l'appui, que chaque fois que l'indice des prix des matières premières textiles ou des prix de gros a baissé, l'indice des prix de détail n'en continuait pas moins à augmenter. Il s'en prend enfin à l'esprit individualiste et féodal des patrons du textile : « Ces patrons ne voient que leur profit dans l'immédiat et sont incapables d'assurer aux travailleurs qui les enrichissent un revenu décent.

Cette situation n'a que trop duré. » Après avoir montré l'exode des jeunes qui quittent la région pour fuir de telles conditions de travail, il tire de très nettes conclusions. « Nous pensons sérieusement que pour beaucoup d'affaires textiles de la région, il faut envisager l'expropriation pour cause de médiocrité industrielle. » Et de revendiquer au nom des travailleurs le droit à la gestion :

« Les travailleurs et les jeunes sont prêts à prendre leur part de responsabilités, la planification démocratique doit nous y aider. »

Gilbert Maynadier, secrétaire de la C.G.T. à Mazamet, parle plus spécialement de l'industrie du délainage. Il montre que la productivité a augmenté dans des proportions considérables par suite de l'augmentation de la production et de la réduction des effectifs. Il dénonce la politique de paritarisme des grands patrons du textile en confrontant les promesses d'hier et les réalités d'aujourd'hui.

Et les parlementaires ?

Il montre les superprofits réalisés grâce au développement de la productivité, dont les travailleurs font finalement les frais, et les conditions déplorables du travail à Mazamet. Embauche dans certaines entreprises de personnel féminin et jeune à l'âge de 14 ou 15 ans, qui travaille à la pièce avec des gains de 1 F ou 1,20 F de l'heure. A vingt ans, ces jeunes ouvrières sont remerciées et remplacées par d'autres jeunes. Le délégué de la C.G.T. conclut en notant les progrès de la combativité ouvrière dans la région et en rappelant les mots d'ordre de la C.G.T. : réduction de la durée du travail, abaissement de l'âge de la retraite, diminution des charges de travail, fixation d'un nombre limite de broches par travailleur, reconnaissance des libertés syndicales à l'intérieur de l'entreprise, extension des accords. Le délégué de Force Ouvrière ne fait qu'ajouter quelques mots pour demander aux travailleurs de serrer les coudes et de pousser leurs camarades à entrer dans le syndicat de leur choix.

La discussion s'engage, et les correspondants de presse posent des questions. L'atmosphère ne tardera pas à s'animer. Les ouvriers expriment leur colère; l'un d'eux n'affirme-t-il pas être licencié à plus de 50 ans !

On interroge enfin les parlementaires. M. Tirefort, député U.N.R., semble découvrir le problème du textile et déclare être venu se documenter. Il pose quelques questions. Si les jeunes bourent le textile, cela ne provient-il pas d'une époque où l'on craignait une crise. A propos de la productivité, il interroge : « Pourquoi certains ouvriers acceptent-ils de travailler sur plusieurs métiers ? » Un délégué lui réplique que ceux qui acceptent y sont acculés et n'ont pas le choix. Finalement, M. Tirefort alertera Granval, ministre du Travail. M. Spénale, député S.F.I.O., parle à son tour. Après avoir déclaré que son collègue Tirefort était « un camarade charmant à l'Assemblée nationale », il lui propose de faire ensemble une démarche auprès de la Chambre syndicale pour faire respecter les conventions non appliquées dans la région. Enfin, il développe ses vues sur le problème de la rémunération des travailleurs. Après avoir montré que l'inflation n'était pas due aux salaires, « il faut, affirme-t-il, partager les gains de la productivité... la classe ouvrière a sa part. » Il explique enfin que les Etats-Unis ont justement réussi à atteindre « un équilibre dynamique ». On croit rêver. M. Spénale appartient-il à la gauche kennedienne, la gauche américaine dont parlent certains ?

Le maire clôt la séance en soulignant le caractère remarquable des exposés des syndicalistes, et rappelle aux ouvriers que quand ils auront épuisé toutes les possibilités de lutte, ils doivent utiliser la grève. Cette conférence de presse aura permis aux syndicalistes d'informer l'opinion et de tirer la sonnette d'alarme. Mais, comme l'affirmait une militante à la sortie, le vrai travail se fait ailleurs, dans les entreprises. Il faut noter à cet égard la reprise de combativité des travailleurs de l'industrie textile de la région, en particulier à Mazamet, où des arrêts de travail assez spectaculaires ont eu lieu, l'automne dernier. Les syndicats recrutent et renforcent leur organisation. S'il n'y a pas eu d'action de grande envergure depuis assez longtemps dans la région, le patronat ne bénéficiera peut-être pas d'un long répit. Après les travailleurs de Decazeville et de St-Nazaire, nous pourrions bien voir les travailleurs du textile de Castres, Mazamet et Labastide engager d'importantes actions.

La combativité progresse aux Chèques postaux

Vers une action généralisée dans les P.T.T.

POUR qui connaît un peu les conditions de travail au Centre des chèques postaux de Paris, on ne s'étonnera pas que la question de la durée du temps de travail ait été, de tout temps, le thème majeur des revendications syndicales. Déjà, l'année dernière, le 19 janvier 1963, la grève générale des services du Centre était suivie à près de 100 %. L'arrêt de travail avait été lancé par l'ensemble des organisations syndicales; mais on pouvait noter une certaine distorsion quant à la formulation des mots d'ordre. La C.G.T. réclamait l'horaire hebdomadaire à 35 heures, avec cinq jours seulement de travail et la fermeture du Centre le samedi. Les autres syndicats insistaient, pour leur part, sur la « suppression du retour » (c'est-à-dire l'obligation d'avoir, une fois par semaine, à assurer un service d'après-midi, alors que l'on a déjà travaillé toute la matinée).

Deux mois plus tard, la lutte reprenait : arrêt général des services au début mars, suivi par une série de grèves tournantes. Cependant, au fil des mois, les effectifs des grévistes semblaient fondre régulièrement. Il faut noter également que, devant cette hésitation, l'attitude de l'Administration se durcissait. Favorisée par le vote de la loi anti-grèves, elle n'hésitait pas à aggraver les conditions de travail, à renforcer la discipline, à aggraver les conditions de retenue sur les salaires pour fait de grève; les mutations d'office de responsables syndicaux, de service en service, se multipliaient...

C'est dans ce climat général que s'est développée l'agitation qui a conduit à la grève de la semaine dernière. Ordre de grève unitaire, revendications communes : la C.G.T. s'est ralliée au mot d'ordre de « suppression du retour »; l'arrêt de travail a connu un demi-succès : le pourcentage moyen de grévistes n'a pas été très élevé, mais les services directement touchés ont bougé; les femmes ont fait grève à 70 %, proportion importante dans ce secteur.

Il est clair que l'accord des syndicats sur un mot d'ordre central précis a eu un profond retentissement aux Chèques postaux. Cette union dans la formulation des revendications, malgré le climat de répression que nous avons évoqué, a été le levier du développement de la combativité, notamment dans les services féminins. Par contre, il faut noter, dans certains services masculins, peu touchés par les revendications mises en avant et soumis aux brimades de l'Administration, une tendance au repli catégoriel. Il y a là une tentation qui nous semble dangereuse; c'est bien, au contraire, en luttant pour un élargissement du mouvement, pour une coordination des luttes que pourrait être mis un frein aux empiètements du Pouvoir et de l'Administration sur les conquêtes syndicales.

D'ailleurs, la conscience de cette nécessaire extension de la lutte semble progresser, aux Chèques postaux comme ailleurs. L'appel des fédérations C.G.T. et C.F.T.C. des P.T.T. pour une semaine d'action, du 2 au 7 mars, devant déboucher sur une grève de 48 heures dans le secteur postier, correspond à un sentiment réel de la base. Nul doute qu'il sera largement suivi.

J. K.

LYON : la réponse du gouvernement aux étudiants

(de notre correspondant à Lyon)

A l'appel des amicales de lettres et de sciences, 600 étudiants se rassemblent, mardi 25, dans la cour de la Faculté de Lettres cernée par les forces de police. Après une brève allocution du président de l'amicale de Lettres, les étudiants, par petits groupes guidés par des responsables, échappent au quadrillage de la police et se regroupent à 500 mètres de là.

Le cortège (800 étudiants) défile alors dans les grandes artères de la rive gauche du Rhône, scandant, comme à Paris : « Fouchet, démission ! », « Libertés syndicales ! », « Libérez les étudiants ! », « Des emplois, pas de canons ! ».

Il se heurte, au bout de quinze minutes, aux gendarmes et C.R.S., casqués, matraque ou mousqueton à la main. Le cortège se disloque en deux tronçons. L'un des tronçons est pourchassé dans les petites ruelles du quartier et impitoyablement dispersé ; on relève les premiers blessés.

L'autre tronçon se disloque sur ordre des responsables, la majorité des étudiants qui le composent gagne le restaurant de l'A.G.E.L.

Devant le restaurant, le président de l'A.G.E.L., Jean-Loup Salètes, rappelle alors aux arrivants les motifs de la manifestation qui vient de se dérouler, puis les appelle à se disperser. Deux cents étudiants se trouvent sur le trottoir, attendant de rentrer dans le restaurant. La manifestation était terminée alors depuis dix minutes.

Moins d'une minute après c'est la charge de la police, d'une brutalité inouïe : le quartier encerclé, les premières grenades lacrymogènes et les premiers coups de matraque tombent simultanément à la sommation d'usage, faite uniquement pour la forme.

● 23 BLESSÉS ● 23 ARRESTATIONS
● 1 CONDAMNATION ● 5.000 F. DE DÉGATS
AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Les policiers, déchainés, balançant leurs grenades à travers les fenêtres et la porte du restaurant où dinaient 1.000 étudiants. Ceux-ci, asphyxiés, évacuent en vingt secondes le restaurant pour se faire matraquer dans la rue. Des géraniums sont lancés des fenêtres par les riverains, révoltés par les brutalités policières.

Il est à noter que le chef du cabinet du préfet du Rhône, M. Belorgey, affirme, dans *Le Progrès* du 27 février : « ...partis 600 des Facultés, 200 à 300 étudiants seulement parvenaient aux abords de l'A.G.E.L. C'est alors que l'ordre de dégager la rue a été donné de mon propre bureau. » Or, le point de rassemblement n'était pas l'A.G.E.L. La manifestation s'était déroulée à 500 mètres de là et était terminée depuis dix minutes. La charge ordonnée contre les étudiants se trouvant sur le trottoir — et non dans la rue — du restaurant universitaire prend alors l'aspect d'une véritable provocation.

UN BILAN EXTREMEMENT LOURD

Ce n'est que mercredi soir que le bilan de la manifestation peut être établi :

— Vingt-trois blessés, dont plus de

la moitié par les grenades lacrymogènes. Trois étudiants ont la corneée des deux yeux brûlée. Les médecins ne peuvent encore dire s'ils recouvreront la vue. Cinq étudiants ont un œil atteint. Il est à noter que les étudiants lyonnais ont eu droit à une faveur : les grenades employées — expérimentées en Algérie — contenaient un produit particulièrement puissant jamais encore utilisé en France.

— Vingt-trois arrestations : deux non-lieu ont été prononcés. Dix étudiants ont été remis un jour après en liberté provisoire (l'un d'eux, par exemple, risque d'être inculpé pour avoir traité de « salaud » un filic qui brutalisait une fille !).

— Une condamnation à 300 francs d'amende infligée à une fille pour brutalité envers agent !

— Un ouvrier boulanger espagnol — M. Gonzalès — dont les fenêtres donnent sur la rue, révolté par le spectacle qui s'y déroulait, s'était mis à crier : « Vive la République ! » (sans doute quelque réminiscence de la guerre d'Espagne... Traité de « sale bicot », asphyxié par les grenades lancées dans son appartement, il s'est retrouvé à l'hôpital Edouard-Herriot.

— 5.000 francs de dégâts subis par le restaurant de l'A.G.E.L. (nourriture avariée, casse...).

— Enfin le procureur de la République se trouve saisi d'une plainte déposée par l'A.G.E.L. pour agression illégale dans un local privé.

Les étudiants brûlés aux yeux dans le restaurant et M. Gonzalès ont également porté plainte.

LES RAISONS DE LA MANIFESTATION

Les responsables syndicaux de la manifestation visaient essentiellement trois objectifs :

1. — S'opposer aux menaces du gouvernement tendant à « casser les reins » à l'U.N.E.F. à la suite des manifestations de Paris du 21 février. Un long travail d'explication à la base était mené depuis la rentrée particulièrement en Fac de Lettres, où les militants développaient principalement l'information sur le sens de la lutte menée par les étudiants parisiens. C'est ainsi qu'un tract distribué par les militants de la Fac de Lettres à tous les étudiants, le 21 février au matin, appelait à la préparation d'une action concrète de soutien aux luttes parisiennes. Une pétition reprenant le texte du tract circulait en Fac de Lettres.

2. — Elever le niveau de conscience syndicale par une action de masse jugée alors — très justement — nécessaire.

Il faut noter que le milieu étudiant à Lyon — comme partout — n'est pas homogène et que le niveau de conscience syndicale et les contenus des revendications varient d'une faculté à l'autre, d'une école à l'autre. Les conditions de lutte de la Fac de Lettres s'apparentent beaucoup à celles de la Sorbonne (comme le montre la parenté des thèses soutenues par les syndicalistes de cette Fac avec celles de la F.G.E.L.). A l'I.N.S.A., où le patronat moderne façonne techniquement et idéologiquement « ses » futurs cadres, le problème de fond est celui des relations Université-Industrie ; la liaison avec les revendications générales de l'U.N.E.F. y est plus difficile, celle avec les syndicats enseignants et ouvriers rendue très difficile par le manque de perspectives de ces derniers.

D'autre part, le syndicalisme étudiant a subi un creux, à Lyon, durant les deux dernières années, après la fin de la guerre d'Algérie. La reprise s'amorce cette année avec un certain retard sur Paris, au niveau principalement des Amicales, et les militants neufs se heurtent parfois à l'incompréhension des anciens du bureau de l'A.G.E.L., qui ont eu, au moins, le gros mérite de « tenir » dans des conditions souvent difficiles.

La manifestation de masse du 25 devait donc aussi, dans l'esprit des organisateurs, resserrer la cohésion des étudiants en élevant le niveau des discussions, tant au niveau de l'A.G.E.L. qu'au niveau des Amicales.

3. — Poser le problème de la coor-

dination des luttes aux syndicats enseignants et ouvriers.

Il est évident que les revendications actuelles de l'U.N.E.F. posent en clair non seulement le bouleversement des structures de l'Université, mais directement ou indirectement celui des structures profondes de notre société. Se pose donc immédiatement le problème de la coordination des luttes sur des bases concrètes entre syndicats étudiants, enseignants et ouvriers.

Une telle articulation est difficile. A Lyon, la situation est de plus influencée par une fédération communiste extrêmement dure, tenant bien en main une C.G.T. peu ouverte.

Les militants U.E.C. et E.S.U. escomptaient donc également — en affirmant le caractère de masse de la manifestation — engager le dialogue avec les enseignants et les ouvriers en des termes différents de la solidarité verbale traditionnelle.

SOLIDARITE, POUR QUOI FAIRE ?

La provocation policière a donné une dimension nationale à la manifestation lyonnaise. Voulant soutenir la lutte de leurs camarades parisiens, les étudiants lyonnais ont démontré que l'Université était un des points vitaux où la politique gaulliste ne pouvait, par sa nature même, apporter de solution valable. Les deux autres objectifs qu'ils s'étaient fixés sont-ils atteints ?

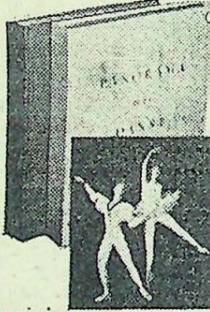
Un grand meeting de solidarité s'est tenu, le vendredi 28, à Lyon. Plus de 3.000 personnes (75 p. 100 d'étudiants) y venaient entendre la C.G.T., la C.F.T.C., F.O. et la F.E.N. apporter leur soutien à la lutte de l'A.G.E.L.

Or, si le président de l'A.G.E.L. exposa assez clairement ce qu'attendent les étudiants des syndicats enseignants et ouvriers, ces derniers se sont bornés à l'expression de leur solidarité sans essayer de préciser, à l'exception peut-être du représentant de la C.F.T.C., ce que pourraient être sur la base de leurs intérêts communs des travailleurs et des intellectuels dans la perspective d'une transition vers le socialisme.

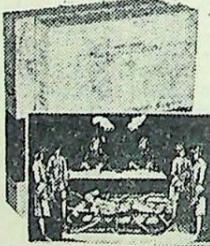
Nous touchons ici le fond du problème : parler de solidarité aux luttes étudiantes en les laissant se bagarrer seuls conduit à l'échec de leurs revendications et, à terme, à l'extinction de leur mouvement. Parler de « démocratie véritable », en ne considérant les étudiants et les enseignants, que comme une force d'appoint utilisable au jour « J », est une stratégie erronée et dangereuse. « Défendre une université », dont bien des structures sont condamnées par l'évolution de notre société industrielle, sans élaborer de solutions de remplacement conduit à l'impuissance. N'avancer que des solutions partielles fournit au pouvoir le moyen de les reprendre en les vidant de leur contenu de classe.

« TRIBUNE
SOCIALISTE »
VOUS OFFRE

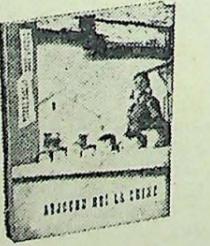
moins chers que d'occasion
quelques exemplaires neufs
de magnifiques ouvrages presque épuisés
avec faculté de retour



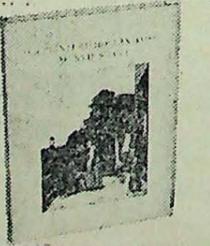
PANORAMA DE LA DANSE
par Serge Lido, Préface de Jean Cocteau
Jamais n'a été élevé à la gloire du Ballet un monument aussi riche que ce Panorama de la Danse qui réunit en 2 volumes 24x31 reliés pleine toile les numéros rarissimes d'une somptueuse revue et donne, sur 848 pages, 767 pages (1) de magnifiques photos en noir et en couleurs, où la grâce aérienne des corps sans défauts compose de ravissantes architectures. Une documentation unique sur le Ballet contemporain et un splendide livre d'art.
Les 2 vol. reliés 84 F au lieu de 156 F



HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE
par Marcel Rousselet.
Premier Président de la Cour d'Appel de Paris
Les institutions, les usages, les événements et les grandes figures qui ont jalonné mille ans de vie judiciaire française, présentés en 2 magnifiques volumes 22x28 1/2 (plus de 1 000 pages - 232 documents en noir - 8 pages couleurs) - Un ouvrage de fond pour toutes les bibliothèques.
Les 2 volumes brochés 48 F au lieu de 175 F (reliés)



AUJOURD'HUI LA CHINE
par Pierre Gascar (préface de Claude Roy)
La Chine Communiste, ce mystérieux pays aux 600.000.000 de visages, pose à la plupart d'entre nous, une inquiétante énigme. Voici enfin un livre qui soulève la voile et nous en restitue (grâce à de splendides photos prises sur le vif et des textes éblouissants) un portrait vivant, direct, familier. Un passionnant document qui est aussi : un véritable album d'art (142 documents en noir, 9 pages en couleurs), couverture laquée rigide en couleurs.
19,50 F au lieu de 40 F



LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVIIe SIECLE
par E. Huttinger
Un somptueux album d'art qui vous convie à une véritable redécouverte du « siècle d'or » de la peinture flamande. Un chef-d'œuvre de l'impression suisse. 72 documents en noir — 24 pages en couleurs — 173 pages format 22x30 sous couverture rigide et laquée en couleurs.
29 F au lieu de 46 F

BON à adresser à la librairie Pilote 30 rue de Grenelle, Paris-5

Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants

pour un montant total de fr. somme que veuillez trouver inclus en un chèque mandat chèque postal joint à votre compte Librairie Pilote n° 13.905-31 Paris.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer les ouvrages dans les 48 heures et que je serai dans ce cas immédiatement remboursé.

T.S.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Administration : ● Rédaction :
54, bd Garibaldi Paris (XV*) 8, rue Jenner Paris (IX*)
Tél. : SUF 19-20 Tél. : PIG 65-21

● Publicité :
Geneviève Mesgulche
6, Avenue du Maine
Paris-14* Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication :
Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
58-61, Rue La Fayette
Paris (9*)

Télévision

— INTERNEIGES —
LA ROUE TOURNE:
ASSEZ DE LUX
(INUTILE)

LABORIEUSE, vaine et pénible : telle fut cette première émission d'« Interneiges », dont il conviendrait peut-être de savoir à qui elle est réellement destinée ? A qui elle doit faire plaisir ? Les intérêts de qui elle doit servir ? Etant bien entendu qu'en aucun cas il ne saurait s'agir du téléspectateur, dont Guy Lux (superflu) continue de se moquer comme de sa dernière pantoufle.

S'il est vrai que la toute première série d'Intervilles amusa pendant quelque temps une partie de la France, il est non moins vrai que l'an dernier, lors de la reprise de cette série où les villes en présence ne furent plus choisies qu'en fonction de la couleur de leur municipalité, la qualité du spectacle qui nous fut offert baissa de plusieurs degrés pour tomber très vite, et d'une façon définitive, dans une affligeante mascarade.

Les pétards ne partaient plus, les incidents, créés de toutes pièces, n'amusaient plus personne, les beuglements de Gros Léon n'abusait plus le téléspectateur, le sourire figé de Lux (inutile) nous laissait présager de sombres explications en coulisses, les équipes en présence montraient si peu de hargne et de grogne et tant d'indifférence qu'il fallait bien souvent leur insuffler, en usant d'artifices, ces sursauts d'énergie qui font parfois les grandes ou les petites victoires. Bref, le tout s'enlisait dans une apathie telle que l'on pouvait espérer la mort ou le renouveau d'une formule qui n'avait su trouver de refuge que dans la vulgarité ou l'esprit de clocher.

C'était sous-estimer à la fois les appétits de Lux (ostensible), les ambitions politiques de certains, le culte de l'exhibitionnisme de quelques autres. Et à Intervilles succéda Interneiges. Je dois à la vérité d'avouer que pendant quelques jours je me suis bercé d'un fol espoir : la neige purifie tout et cette grâce toute particulière j'ai cru un instant qu'elle allait effleurer de son aile nos sinistres amuseurs. Las !... Zitrone à l'hôpital : plus de vrai pitre. Simone Garnier attend un heureux événement : elle est fatiguée cela se voit et se sent. Couderc perdu dans la nature est remplacé par un malheureux petit Chapatte de rien du tout qui jette dans la fosse aux lions fait de son mieux, mais c'est un tout petit mieux. Enfin Lux (de qui ?) qui, lui n'attend pas d'heureux événement, s'installe à un mètre de Simone Garnier, les jesses vissées sur son siège, et mène quasiment toute son émission le cul posé.

Et avec la désinvolture et parfois la grossièreté qu'on ne lui connaît que trop il interrompait les uns, rabroue presque les autres et ne s'incline — de fort mauvais gré car il ne peut faire autrement — que devant les décisions de ce faux bénédictin défroqué à la voix trop onctueuse, au geste laborieusement mesuré, à l'attitude pleine d'une suffisance sereine, qui cherche à se masquer des traits de la vérité et de la justice.

Tout cela n'est que l'ambiance d'une partie de ce samedi après-midi. Faut-il parler technique ? On m'accuserait de parti pris. Un exemple : par quelle aberration est-on allé nichier, je dirai même cacher, une caméra derrière un arbre ou un praticable pour filmer un match de football ? Quelles étaient les raisons qui furent à l'origine de ces images détestables de qualité et d'invention qui nous parvinrent de la Côte 2.000 ?

Et l'on nous a complaisamment dit et répété que des « observateurs » (sic) étrangers étaient présents à cette grande « Première ». Il s'agissait, pour ces observateurs (sic) d'observer afin de savoir si, l'an prochain, il ne créeraient pas d'Interneiges dans leur pays respectif, ou bien encore si cette émission ne deviendrait pas internationale, comme nous le susurra Lux (si peu), avec un sourire en biais, béant sur des dents de mauvaise qualité. Et ensuite, les télévisions étrangères payeraient des redevances à la R.T.F. Au titre des droits d'auteur ou... de l'aide aux pays sous-développés...

Pour tout arranger, Interneiges fut suivi (ou presque) de La Roue tourne. Avec Lux (lequel ?) encore. Et d'autres. Un véritable régal. Mais ne me suis-je pas laissé dire que l'on a la télévision et surtout les animateurs que l'on mérite ?

Claude Barret.

Cinéma

“ L'INDIC ”

de Ken Annakin.

Le Yard, utilisant les mouchardages de certains truands, pour quoi ne pas transformer ce handicap en avantage, en compromettant un flic avec l'un des membres de la pègre ? C'est ce qu'imagine un caïd de Soho (Frank Finlay) pour se débarrasser de l'inspecteur Johnnoe (Nigel Patrick) qui le talonne de trop près grâce aux renseignements fournis par un « indic ».

Cette situation de base originale se complique par l'intrusion d'un troisième larron, Charlie Ruskin (Colin Blakely), le frère du garçon trop bavard que les gangsters ont rapidement liquidé. Mais à vouloir trop forcer le suspense, et à ménager systématiquement les chances de « son » flic, Ken Annakin dessert la crédibilité du récit. C'est dommage car ce film, d'un réalisme brutal souvent fort efficace, aurait pu être un témoignage beaucoup plus révélateur sur les rapports équivoques qui président, sous toutes les latitudes, aux relations entre la police et les hors-la-loi.

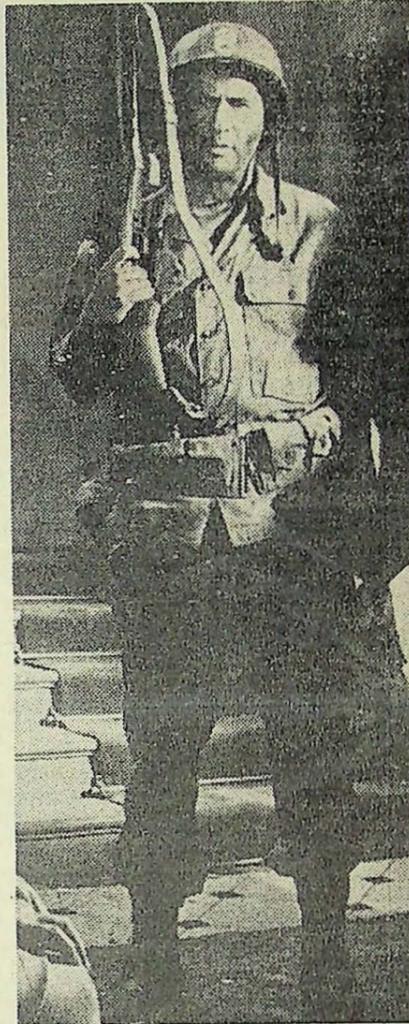
J.J. V.

“ Les vainqueurs ”

de Carl Foreman

Peu reluisants les soldats de Foreman ! Tristes héros que ces hommes qui ont franchi les montagnes ou les steppes, sautillé à travers les champs de mines, pataugé dans la boue des Ardennes ou les marais polonais, crevé de soif en Italie ou de froid dans les plaines russes, convergé vers le même ennemi et l'ont terrassé, pour venir finalement s'embrocher au cou-deau, dans les ruines de Berlin, au cours d'une querelle d'ivrognes... Les héros ont le vin triste, me dira-t-on, et l'on sait bien que les meilleures causes ne se gagnent pas avec de bons sentiments. D'accord ! Encore faut-il, lorsqu'on vise à la plus large audience, ne pas tomber dans la rhétorique du Café du Commerce.

Carl Foreman a su éviter ce genre d'écueil. Ses Vainqueurs n'ont rien de particulièrement exaltant mais rien non plus de méprisable. Son film n'est



A vous déguster de la guerre fraîche et joyeuse.

pas un cri de révolte qui vous secoue une salle comme un coup de tonnerre, mais il a le mérite de balayer quelques brassées de fleurs-au-fusil et de vous déguster des images fraîches et joyeuses qui ont tendance à trop souvent triompher dans les films de guerre.

La volonté de démystification apparaît dans le montage parallèle entre les séquences de fiction et les scènes tirées des bandes d'actualité. Le procédé est souvent efficace (notamment lors de l'exécution du déserteur). Quant à la direction des acteurs, elle est suffisamment sûre pour nous faire oublier que Foreman dirige ces monstres sacrés qui ont nom Eli Wallach, Jeanne Moreau, Romi Schneider ou Melina Mercouri...

Jean-Jacques Vernon.

VIENT DE PARAITRE
OU EN EST
LA GAUCHE AMERICAINE ?

« ... Non seulement la révolte noire et ses dirigeants dénoncent ouvertement tout mouvement politique blanc, mais — et ceci est une position qui à première vue peut sembler réactionnaire — elle refuse d'envisager qu'un pas en avant puisse être fait avec l'aide des ouvriers blancs. » Ainsi Wilfrid Martin introduit-il dans Partisans (1), n° 15, son analyse de la gauche américaine. Pour la première fois, dans une publication française, il est souligné l'importante

modification de la situation politique des Etats-Unis par le rôle des mouvements noirs d'émancipation. Martin montre à la fois l'espoir et les limites que la lutte pour l'intégration porte. De larges extraits d'un ouvrage publié par la célèbre « Monthly Review », Carnets d'un ouvrier noir, illustrent son exposé. On trouvera encore dans cette livraison, un article de Francisco Julião, « Les ligues paysannes au Brésil » qui permet de situer l'ampleur du mouvement révolutionnaire dans ce pays.

E. C.

(1) Ed. Maspero. Au sommaire : Qu'est-ce qu'un Defferre ? La gauche portugaise. La révolution cubaine a cinq ans. Le mythe du parti unique.

MUSIQUE

DISQUES :
trois transcriptions

UN très joli disque pour guitare avec le tandem Ida Presti-Alexandre Lagoya. Il ne s'agit plus d'entente parfaite entre les interprètes, mais de complicité ; il faut dire que la direction de Kurt Redel est aussi pour beaucoup dans notre plaisir. Les auteurs : Vivaldi, Haydn, Marcello. Les œuvres : trois concertos qui étaient, à l'origine, écrits pour la lyre à archet, la mandoline, le violon.

Il ne faut pas comparer ces transcriptions aux versions premières, mais penser qu'il s'agit d'autres œuvres retrouvées pour notre plaisir. Je vous le recommande vivement (Philips, mono et stéréo).

Mercury nous offre, dans la collection économique « Magie du son », un très bon disque de Respighi avec l'enregistrement intégral des « Trois Suites de danses et airs anciens ». Ces danses étaient écrites pour le luth ; elles ont été orchestrées par Respighi à des époques différentes et elles vous donnent un bon panorama de ses différentes manières. Enfin, cela vous changera des « Pins de Rome » ! Antal Dorati en donne une version très somptueuse. Un très bon disque (mono et stéréo).

Dans la collection « Trésors classiques », une suite de divertissements allant de Sweelinck à Grétry en passant par Vivaldi, Telemann, Françoise et Purcell, et intitulé « Concert des six nations ». Ici encore, vous avez des transcriptions du violon à la flûte et de la voix à la flûte. Orchestre Birbaum et les solistes, J.-P. Rampal à la flûte et Maurice André à la trompette. C'est un disque super-haute-fidélité ! Maurice André est enregistré trop « en avant », mais sa trompette est rutilante. En dépit de ce reproche, c'est un disque agréable et qui offre un programme varié (mono et stéréo).

Pierre Bourgeois.

CINEMA

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre
PRO. 63-40

Semaine du 4 au 10 mars

MORANBONG

de Jean-Claude BONNARDOT

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 4 au 10 mars

TRAIN DE NUIT

Un film polonais

ŒUVRES COMPLÈTES DE
VICTOR HUGO

La "première édition vraiment complète" Paris Match

3 magnifiques volumes 21 x 27, épaisseur 6,5 cm, de 1800 pages environ, relié pleine toile, tranche dorée à l'or fin.

- ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES DRAMATIQUES ET CRITIQUES COMPLÈTES.

Chaque volume peut être vendu séparément mais, afin de profiter des conditions exceptionnelles (à partir de 13,50 F par mois le volume) offertes à nos lecteurs pour quelques jours encore, hâtez-vous de nous adresser le bon ci-dessous pour recevoir une documentation gratuite.

BON à adresser à : Librairie PILOTE, 30 rue de Grenelle, Paris 7^e.

Veuillez m'adresser je vous prie sans engagement de ma part, une documentation gratuite concernant les Œuvres Complètes de VICTOR HUGO.

Nom..... Profession.....

Adresse..... Signature.....

T.S. II

POUR REDONNER UN CONTENU VIVANT A LA DÉMOCRATIE LOCALE

A l'initiative de l'Association pour les libertés locales de la Seine, une réunion publique s'est tenue à la Mutualité le 15 février. Cette association comprenant essentiellement des élus locaux de diverses tendances (Indépendants, Centre Républicain, Radicaux, S.F.I.O., P.C.F.) entendait ainsi affirmer son opposition aux projets de réforme administrative de la région parisienne, projets préparés dans le secret des cabinets ministériels sans même que les élus aient été tenus informés ou consultés.

On trouvera ci-dessous le communiqué publié à cette occasion par les Fédérations de Paris et de banlieue du P.S.U.

Défense et extension des libertés locales

Alors que certaine pratique du pouvoir gaulliste tend à ignorer ou à discréditer les corps intermédiaires, nous entendons affirmer notre opposition à toutes formules qui viseraient à dessaisir les assemblées locales et départementales élues au suffrage universel direct, au profit d'organismes technocratiques soumis étroitement au pouvoir.

Nous pensons qu'il est indispensable de donner aux pouvoirs locaux les moyens d'exécuter et d'assurer leur administration, de les associer effectivement aux études concernant l'adaptation des structures administratives, étant entendu que ces réformes devraient avoir notamment pour objectifs l'extension des libertés locales, par un allègement de la tutelle administrative. Pour ce faire, il nous paraît indispensable que les communes disposent de moyens financiers plus importants pour qu'elles puissent faire face aux charges croissantes de l'équipement urbain. Par ailleurs, nous estimons que les collectivités locales devraient être associées à l'élaboration et à la réalisation des plans d'urbanisme et d'une politique d'aménagement régional.

Adaptation des structures administratives

Pendant longtemps ces structures ont correspondu aux nécessités de notre vie politique.

En est-il toujours de même aujourd'hui alors que la croissance urbaine a bouleversé la géographie ? Dans cette immensité mal organisée que constitue la région parisienne, les hommes ont souvent l'impression de n'être qu'une espèce particulière d'apatride, couchant ici, travaillant là, allant plus loin encore pour se divertir ou se soigner.

Dans cet énorme et anonyme agglomération, ils n'ont prise nulle part ; les véritables centres de décision sont lointains et ignorés ; les pouvoirs et attributions des administrations s'enchevêtrent ; les limites territoriales sont le plus souvent arbitraires (voir le cas de la Seine-et-Oise) ; la ville de Paris vit encore sous le régime administratif napoléonien. Tout semble conçu pour que se répandent le découragement et le défaitisme civique, pour que les citoyens se sentent pris, impuissants, dans un univers de désordre et d'absurdité.

Dans ces conditions il ne s'agit pas pour nous de maintenir des traditions immobilistes, et nous pensons que la meilleure façon de faire le jeu de la technocratie gaulliste serait encore de s'en tenir à une certaine forme de conservatisme. A l'heure où certains parlent de « l'horizon 80 », nous aimerions savoir, si en ce domaine, cette perspective correspond à 1880, époque où fut élaborée la législation municipale.

La démocratie locale ne doit pas être exclusivement pensée en terme négatif de défense des libertés, mais en terme positif de reconstruction et de développement. Aussi nous saluons l'initiative prise par cette association lorsqu'elle envisage de proposer publiquement un contre-projet démocratique. Il faut, selon nous, que les structures administratives et politiques de cette région facilitent l'échange entre citoyens, leur participation à la vie communale et régionale, leur contrôle sur les élus à tous les niveaux.

Alors que des succès de centralisation administrative ont conduit à une diminution progressive des libertés communales, il n'est pas sans importance de réaffirmer que la question des diverses unités administratives doit appartenir aux assemblées élues par la population. Mais nous pensons que le renforcement de l'institution municipale doit s'accompagner de mesures tendant à favoriser tout ce qui peut être l'occasion de redonner à la démocratie locale un visage humain, un contenu vivant, une expression permanente. Pour nous, la démocratie ce n'est pas uniquement un geste occasionnel qui consiste à mettre un bulletin dans l'urne une fois tous les six ans. C'est un dialogue entre le pouvoir municipal et les habitants au travers des groupes qu'ils se sont librement donnés, c'est une participation plus directe des citoyens aux affaires de la cité. Cela nécessite la constitution d'unités de vie démocratique où le quartier peut être amené à jouer un rôle important ; et nous croyons qu'une certaine forme de décentralisation doit être envisagée à ce niveau. Cela nécessite également une information réelle des habitants, une consultation des groupements d'usagers par le canal de commissions extra-municipales sur des projets relevant de leur compétence ou centre d'intérêt.

Association des forces vives de la nation

Or, nous devons le dire nettement, dans la plupart des cas, les méthodes d'administration communale sont loin de s'inspirer de tels principes.

Dans cette optique, nous croyons qu'il est indispensable d'associer effectivement les organisations syndicales, familiales, sociales, civiques, à l'élaboration de ce contre-projet car le développement des libertés locales exige le soutien actif des forces vives de la population.

Roger BEAUNEZ.